



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1954 MERCREDI 5 MARS 2014

EXPOSITION « NOTRE CONGO/ONZE KONGO »

La propagande coloniale belge dévoilée

L'évènement va se dérouler du 5 mars au 14 mars au bureau d'information du Parlement européen. L'exposition, organisée par l'ONG « *Coopération Éducation Culture* », procède à l'examen critique de la propagande coloniale belge au Congo en s'appuyant sur un large matériel visuel et audiovisuel. L'exposition revisite près d'un siècle d'histoire de la propagande coloniale à travers la présentation du matériel iconographique produit par le système colonial (affiches, livres et revues, gravures, publicités, timbres-postes, cartes postales, BD, images pieuses, photos de presse, etc.). Soutenue par les députés européens Philippe Lamberts, Bart Staes et Jean-Jacob Bicep, membres du groupe des Verts au Parlement européen, cette activité permettra de comprendre comment cette imagerie de propagande a fonctionné afin de justifier l'entreprise coloniale.

Page 20

DIVISION 1

Sanga Balende bat DCMP, Nika dompte Elima

Rien ne va plus au Daring Club Motema Pembe (DCMP) en dépit du retour dans son staff technique du franco-serbe Lazar Milosevic. Ce dernier a assisté à la deuxième défaite de suite des Immaculés dimanche au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi face à Sa Majesté Sanga Balende. C'était à l'occasion de la 11e journée du groupe B du championnat national de football -Division 1-. Cette déconfiture d'un des clubs les plus populaires de Kinshasa à Mbuji-Mayi l'éloigne encore plus des play-offs de la Division 1.

Dans le groupe A, l'on note la retentissante victoire de l'AS Nika de Kisangani 1 samedi face à l'équipe locale du TC Elima par quatre buts à un. Cette précieuse victoire propulse Nika à la deuxième place du classement avec désormais dix-sept points en dix matchs joués.

Page 20

2^e FORUM MONDIAL DES FEMMES FRANCOPHONES

Des recommandations idoines pour renforcer le rôle de la femme dans l'espace francophone

Le deuxième forum mondial des femmes francophones placé sur le thème « *Femmes actrices de développement* » s'est clôturé avec succès hier dans la salle des congrès du Palais du peuple. C'est le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, qui a présidé la cérémonie de clôture au nom du chef de l'État. Des recommandations issues de ce forum ont réaffirmé le rôle social de la femme en mettant une emphase particulière sur le renforcement de l'éducation de la jeune fille jusqu'à l'âge de 16 ans et sur l'autonomisation de la femme. Cela pour inverser à terme toutes les discriminations dont les femmes de l'espace francophone sont victimes.

Il a, en outre, été suggéré que la participation de la femme soit garantie dans le processus de résolution des conflits et que la prise en charge médicale et psychologique des victimes de violences sexuelles soit une réalité vivante.

Page 17



Photo de famille à la clôture des assises



Le gouverneur André Kimbuta

TRACASSERIES ET TAXES IRRÉGULIÈRES

Le Raneeco exige la démission de Kimbuta

Le Rassemblement national pour l'épanouissement des entreprises congolaises (Raneeco) a livré sa position en rapport avec les multiples tracasseries dont sont victimes des commerçants à Kinshasa. Le président de ce syndicat, Guy André Tshimanga Lutumba, a exigé la démission du gouverneur de la ville de Kinshasa, André Kimbuta, pour le mutisme observé sur cette situation très préjudiciable pour les commerçants œuvrant dans sa juridiction.

Aussi le Raneeco invite-t-il les bourgmestres des communes, les administrateurs et autres agents administratifs des marchés au respect strict des textes légaux. Il convie, par ailleurs, le gouverneur de Kinshasa dont les actes se situeraient selon lui aux antipodes de la philosophie de l'État de droit, qui prône le respect de la légalité, à demander pardon à l'autorité suprême du pays parce qu'il combat sa politique de faire de la RDC une oasis de progrès social, avant de démissionner.

Page 18

INTERVIEW

Jacques Djoli : « Évitions de toucher au socle institutionnel »

Sénateur et inspecteur général du Mouvement de libération du Congo (MLC), Jacques Djoli analyse froidement le processus électoral en cours en s'inspirant de l'expérience de la Céni, organisatrice des scrutins de 2011. À la lumière des irrégularités déplorées à l'époque, il met en garde contre toute velléité tendant à changer les règles du jeu constitutionnel. Le respect du cadre juridique est un élément capital dans la crédibilisation du processus électoral, estime-t-il. Il attire la sonnette d'alarme sur le danger d'une éventuelle modification du mode de scrutin qui planterait le décor de la contestation électorale comme en 2011.

Dressant le bilan de la Céni sous l'égide du pasteur Ngoy Mulunda, Jacques Djoli note que contrairement à la CEI dont 90% des ressources provenaient des bailleurs de fonds extérieurs, la Céni a géré des fonds venant du gouvernement.

Page 17

ÉDITORIAL

Poker menteur

L'issue du face à face auquel se livrent Vladimir Poutine, Barack Obama et les dirigeants de l'Union européenne à propos de l'Ukraine est inquiétante dans la mesure où la folie naturelle des hommes peut les conduire aux pires excès. Mais reconnaissons que la comédie à laquelle nous assistons depuis près d'un mois est à bien des égards réjouissante, voire carrément drôle. Jugez-en plutôt à partir de ces quelques observations tirées de l'actualité immédiate.

Au terme d'une révolution conduite à Kiev par des «anti-Russes» convaincus et affirmés, les grandes puissances, qui avaient tiré de la «guerre froide» la conviction réciproque que la coexistence pacifique est le meilleur dénominateur commun de la paix, s'affirment prêtes à en découdre de nouveau : les Occidentaux au nom de la démocratie et des droits de l'homme, la Russie au nom de l'histoire qui la dressa contre l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale. Or derrière cette apparence, il est clair que les objectifs poursuivis par les uns et par les autres n'ont rien à voir avec les nobles motifs avancés pour intervenir dans le conflit qui les oppose.

Côté occidental, le but poursuivi est d'affaiblir la Russie en réduisant autant que faire se peut son influence dans la sphère géopolitique qu'elle s'est construite au fil des siècles. Tentée sans succès en Géorgie il y a quelques années, l'opération est conduite cette fois en Ukraine avec tout aussi peu de chances d'aboutir. Et comme l'inquiétude grandit à Washington, Londres, Paris, Berlin devant le vide politique créé à Kiev par la chute du pouvoir en place, l'on en vient à brandir des menaces telles que la non-participation de Moscou au G8 ou la mise en place de sanctions qui pourraient faire plier les autorités russes ; en oubliant simplement que l'Ukraine est en faillite et que la Russie détient un atout majeur qui est celui de l'approvisionnement de l'Europe en énergie.

Côté russe ce n'est guère mieux, puisque le motif avancé pour obliger Kiev à demeurer dans le giron de Moscou n'a rien à voir avec la réalité. Seul compte, en effet, aux yeux de Moscou le fait que l'Ukraine demeure une zone tampon qui met son territoire à l'abri des incursions européennes, allemandes en particulier, si d'aventure la folie reprenait le pas sur la raison. Instruite par une expérience douloureuse qui n'est pas si ancienne, la Russie de Vladimir Poutine se comporte en réalité comme la Russie des tsars. Et il faudra bien plus que les rododromes de ses pairs occidentaux pour amener le président russe à changer d'attitude face à la «révolution» ukrainienne.

Ce à quoi nous assistons n'est pas autre chose qu'une partie de poker menteur. Une de plus !

Les Dépêches de Brazzaville

MOUVEMENT POUR LA DÉMOCRATIE ET LE PROGRÈS

«L'économie congolaise est trop dépendante du pétrole» selon Jean-Claude Ibovi

À l'occasion de la deuxième session ordinaire du conseil central, qui s'est tenue le 2 mars à Brazzaville, le président du Mouvement pour la démocratie et le progrès (MDP), Jean-Claude Ibovi, a plaidé pour la diversification de l'économie congolaise.

Jean-Claude Ibovi a soutenu son argumentaire par le fait qu'un pays court de grands risques de voir son économie s'estomper s'il fonde son espoir sur le pétrole qui est par ailleurs un produit volatil. «La structure économique du Congo a peu évolué, l'économie de notre pays demeure très dépendante du pétrole, qui représente près de 70% du PIB et 90% des exportations. Une accélération du programme de réformes est nécessaire pour faire face aux différents impératifs de la volatilité du pétrole. Une perturbation de la production pétrolière ou son arrêt signifierait l'arrêt de l'économie congolaise», a-t-il déclaré.

Il a, en outre, indiqué que le Congo devait profiter de sa manne pétrolière pour élaborer des réformes économiques visant le renforcement du secteur privé national, dans le but de parvenir à un pacte de responsabilité entre les partenaires sociaux et le gouvernement, dont l'objectif à terme est la création d'emplois et la réduction du chômage.

Par ailleurs, Jean-Claude Ibovi a reconnu tous les efforts que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, est en train de réaliser, en vue d'industrialiser et de moderniser le Congo. Ses efforts, a-t-il ajouté, sont annihilés par les membres du gouvernement qui, selon lui, font preuve d'un immobilisme paralysant qui ne favorise guère la mise en œuvre des directives présidentielles.

Une moisson encore insignifiante

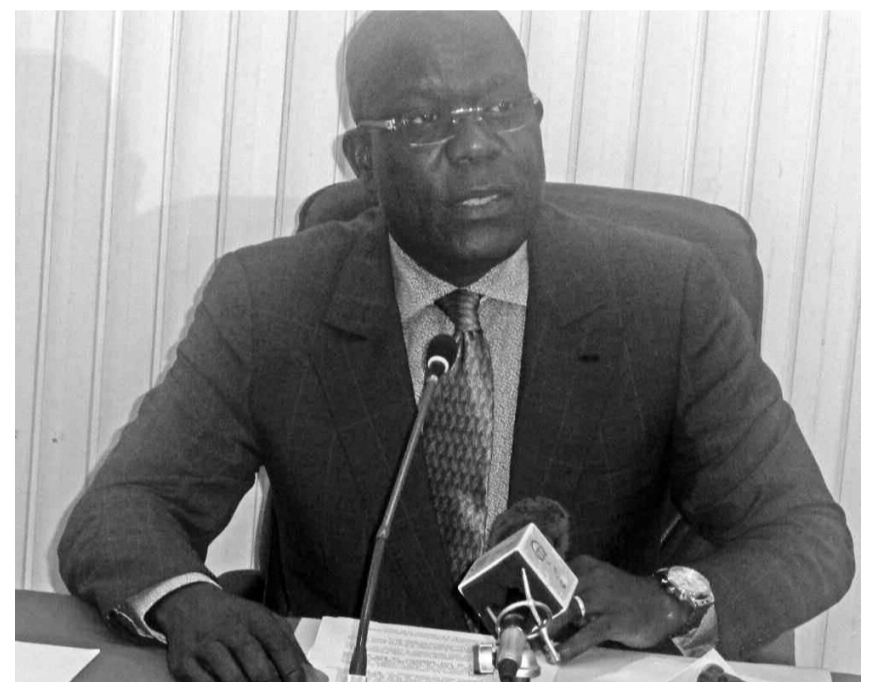
En outre, le président du MDP a appelé ses militants à plus de mobilisation pour les échéances électorales qui pointent à l'horizon, à savoir les locales et les sénatoriales. «Bien que notre parti soit représenté à l'Assemblée nationale et au

conseil municipal de Brazzaville, je considère cette moisson politique encore insignifiante au regard de nos ambitions politiques. Nous devons tout mettre en œuvre pour améliorer notre position dans les futures échéances électorales», a-t-il exhorté devant l'assistance.

Décrivant le contexte international dans lequel s'était tenue la deuxième session ordinaire de sa formation politique, le président du MDP a déclaré que l'environnement sécuritaire mondial est dans une situation instable et la communauté

(Misca), en vue de restaurer la paix et la stabilité dans cette République», a-t-il expliqué.

Il a appelé les Congolais, en général, et les membres de son parti, en particulier, à interioriser les vertus de la solidarité et de la tolérance. La solidarité, a-t-il expliqué, s'était manifestée le 4 mars 2012 lors des événements douloureux que notre pays a connus ce jour-là. L'orateur a poursuivi que les Congolais s'aiment entre eux et ce sont les hommes politiques qui les divisent. Jean-Claude Ibovi a indi-



Jean-Claude Ibovi délivrant son discours d'ouverture

internationale se doit de se mobiliser pour apporter des solutions à ces différentes crises. C'est ainsi qu'il a salué l'implication personnelle du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans la recherche des solutions à la crise centrafricaine. «C'est ici qu'il faut saluer, encourager et soutenir l'implication personnelle du chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, médiateur dans la crise en République centrafricaine qui a envoyé plus d'un million de nos soldats afin de composer la Mission internationale de soutien à la Centrafrique

qué que les Congolais ont besoin de solidarité pour leur pacte social qui a trop souffert d'être abordé seulement sous l'angle de l'assistance. De leur côté, les femmes du MDP ont sollicité, des pouvoirs publics, d'accélérer le vote de la loi sur la parité, afin d'augmenter le nombre des femmes dans les instances de prise de décisions.

À l'issue de la réunion, un conseil central de 17 membres et une commission de contrôle, de suivi et d'évaluation, de 7 membres, ont été mis en place.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo
Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongocom

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TALANGAI-BRAZZAVILLE

Claudia Ikia Sassou N'Guesso rétablit l'électricité pour ses électeurs



Un transformateur

Elle l'avait promis. C'est chose faite. Le transformateur de 400 KVA qu'elle a mis à la disposition des populations du quartier 68 est une réponse au cri du cœur de ces dernières. Pour la remise de ce don, l'élue de ce peuple de Talangaï a fait le déplacement. «Les populations du quartier 68 sont depuis près de trois ans confrontées à des problèmes d'électricité. Aujourd'hui c'est un ouf de soulagement. Mes impressions sont celles d'un homme comblé de joie», a déclaré le chef du quartier 68, Kami Okoua Bernard. Techniquement, ce transformateur va desservir trois zones et quatorze blocs ainsi qu'une partie des zones 8, 9 et 10. Pour rappel, au-delà de ce projet, il convient de mentionner plusieurs œuvres déjà réalisés par l'honorable Claudia Ikia Sassou N'Guesso dans cette zone à savoir : la construction de huit forages, l'implantation de six transformateurs. À ces réalisations s'ajoute un nouveau marché en construction.

Guillaume Ondzé

FORÊT

Le Congo travaille pour son éligibilité parmi les cinq pays forestiers au monde

Pour atteindre cet objectif, la coordination du processus de Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (Redd+), a organisé récemment un atelier de formation à l'intention de la société civile, en vue de renforcer ses capacités de lobbying et d'envisager les financements internationaux.

Cet atelier s'est tenu dans le cadre du projet «Appui à la participation multi-acteurs au processus Redd+ au Congo, Cameroun, Gabon et République Centrafricaine», initié par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Il vise l'accompagnement de la société civile dans le processus de redynamisation et de plaidoyer, pour influencer la prise en compte des droits des populations locales et autochtones et la Redd+ dans les processus politiques.

Cet atelier ambitieux également de finaliser le développement de la note d'idées du programme de réduction des émissions (ER-PIN) de la République du Congo. Il s'inscrit dans l'objectif principal de la communauté internationale et des pays du bassin du Congo, visant à réduire la déforestation et la dégradation des forêts.

À travers ce projet, le Congo a un seul rêve : tirer profit des financements internationaux prévus dans le cadre du Fonds carbone du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF), à l'image de l'Indonésie et du Brésil, qui d'après le coordonnateur du Redd+, Claver Boundzanga, ont bénéficié chacun d'un milliard de dollars américains

à titre de don pour leur bonne gestion du carbone. «Au niveau de la coordination locale, nous ferons en sorte que le document que nous allons produire ici, dans le cadre du programme lié à la réduction des émissions liées à la déforestation, soit mis en œuvre. L'objectif étant de faire en sorte que le Congo soit compté parmi les cinq pays forestiers du monde qui seront admis au Fonds carbone. Parce que le Fonds carbone n'admettra que cinq noms», a souligné Claver Boundzanga. Et d'ajouter : «Les fonds sont disponibles, il faut que les parties prenantes soient suffisamment formées, en vue de leur permettre de bien maîtriser le processus de mobilisation des financements internationaux.»

Pour y parvenir, le Congo, par le biais de la coordination du Redd+, est en train de travailler d'arrache-pied pour produire des résultats probants pouvant garantir son éligibilité par les cinq pays attendus, et prétendre à un financement digne de la part des donateurs internationaux.

Le Fonds carbone est un fonds qui conduira des expériences pilotes de versement des paiements au profit des programmes Redd+, générateurs de réductions vérifiées des émissions de carbone. Cette mesure d'incitation a pour but de réduire les émissions de carbone, tout en protégeant les forêts, préservant la biodiversité mais surtout en améliorant les moyens de subsistance des peuples autochtones et des communautés locales.

Firmin Oyé

PCT-BRAZZAVILLE

L'assemblée générale élective se tient aujourd'hui

Après plusieurs reports, cette assemblée générale, qui vise à doter la fédération de Brazzaville de nouvelles instances dirigeantes, permettra aux participants de mettre en place le conseil fédéral et d'élire son président.

«Dans l'esprit du congrès de la revitalisation et de l'ouverture du parti, l'attente de l'assemblée générale élective a été longue. Cette attente a généré quelques pesanteurs et spéculations. Aujourd'hui, elle va enfin se tenir. Cette assemblée générale viendra s'inscrire dans la dynamique imprimée au sein de notre parti par le 6e congrès extraordinaire. Ainsi, nous comptons sur la fermeté des cadres et militants du parti à rester accrochés aux principes de notre parti et à fortifier la discipline», a déclaré le Secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo.

À quelques heures de la tenue de cette assemblée générale, le président du comité PCT-Brazzaville, Gabriel Oba Apounou, candidat à sa propre succession, n'a

jusqu'alors pas d'adversaire, car aucune autre candidature n'a été révélée.

Outre cette information, le président du comité de Brazzaville a indiqué le mode d'élection auquel doivent être soumis les participants de droit. À cet effet, Gabriel Oba Apounou s'est appuyé sur l'acte 026 datant du 16 décembre 2011 qui souligne qu'en période d'élection, le vote à main levée, le vote au bulletin secret ainsi que le vote à candidature multiple sont les modes d'élection appropriés. Ainsi, les membres du comité central, du comité central de la Force montante congolaise, du conseil central de l'Organisation des femmes du Congo ; les présidents des comités et des sections ; les membres des secrétariats des comités, du comité de Brazzaville ; les élus locaux et nationaux, ainsi que les individualités, sont conviés à ces assises. Notons que ces invitations ne sont adressées qu'aux membres du parti résidant à Brazzaville.

Au cours des échanges, les mem-

bres du parti, pour la plupart, récusent le consensus, longtemps prôné par les dirigeants de cette formation politique. Cette méthode, bien que contenue dans les textes fondamentaux de ce parti, ne favorise nullement, selon eux, le respect du processus démocratique. Ils demandent de ce fait à la direction politique de ne pas imposer de candidat, et que le candidat élu soit l'expression du choix de la majorité. D'autres en revanche ont opté pour le consensus, car, disent-ils, la base a été restructurée grâce à ce mode d'élection, suivant la discipline du parti. «Le consensus est une possibilité parmi tant d'autres. Il n'y a pas de diktat, car c'est une assemblée générale responsable et nous devons nous conduire en responsable. Évitions de gérer les préjugés. Nous devons être guidés par l'intérêt général en prenant en compte les enjeux de l'heure», a déclaré le Secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo.

Josiane Mambou Loukoula

LOI DE FINANCES 2014

Poursuite de la campagne de vulgarisation des réformes

Les modifications apportées au Code général des impôts et au texte non codifié, au titre de la loi de finances 2014, ont déjà fait l'objet d'une vulgarisation par la direction générale des impôts et des domaines. Le ministère de tutelle poursuit cette action en se focalisant sur les nouvelles dispositions relatives à la fiscalité.

Cet exercice s'étendra du 3 au 12 mars à Brazzaville autour des dispositions de la loi de finances de l'année en cours, ainsi que les modalités de contrôle et d'exécution du budget de l'État. Plus qu'un rituel, cet exercice est devenu un fort moment d'échange et de partage, afin que tous puissent, ensemble, surmonter les lacunes et améliorer les méthodes de travail.

Échange, par rapport aux nouvelles dispositions de la loi de finances, pour une bonne appropriation. Partage, par rapport aux expériences des uns et des autres : ordonnateurs, administrateurs de crédits, gestionnaires de crédits, contrôleurs budgétaires, comptables publics, directeurs des études et de la planification, organisations patronales, chefs d'entreprise et autres fournisseurs de l'État.

«Il s'agit de la présentation des dispositifs gouvernementaux

qui est destinée à mieux contrôler les recettes budgétaires et de trésorerie et à assurer une surveillance permanente de la chaîne de la dépense», a déclaré le ministre délégué au Plan et à l'Intégration, Léon Raphaël Mokoko, ouvrant les travaux du séminaire atelier. Durant celui-ci, tous ces aspects seront abordés de façon superficielle. Mais les organisateurs prévoient de mettre une attention particulière sur les dispositions nouvelles relatives à la fiscalité, notamment la taxe d'occupation des locaux. Cette dernière devrait être suffisamment vulgarisée afin que tous puissent en saisir le fondement et la portée.

Aussi, toutes les dispositions relatives au recouvrement aux recettes publiques seront rappelées, afin de garantir le recouvrement intégral des recettes prévues dans la loi de finances ; aussi bien en ce qui concerne les recettes pétrolières, minières, des douanes, des impôts, des services et du portefeuille.

Du point de vue des dépenses, un accent sera mis sur le respect de la réglementation et tout le dispositif mis en place pour une bonne gestion de la dépense publique. À la suite de la recommandation de l'année dernière,

le séminaire prévoit aussi de faire un tour d'horizon sur toutes les opérations de clôture, notamment le traitement des restes à recouvrer, des instances de paiement et toutes les opérations de régulation qui sont faites en fin d'exercice. «Enfin, nous nous éclaterons en six ateliers, tout au moins en ce qui concerne le ministère des Finances, pour examiner de façon spécifique les problèmes liés aux réformes, au niveau des régies financières», a-t-on appris.

Rappelons que ce séminaire est organisé non seulement à l'attention des agents de l'État mais également à l'endroit des prestataires et fournisseurs de l'État. Ceux-ci devront s'imprégner des dispositifs législatifs et réglementaires en matière de recettes et de dépenses publiques. «La mise en application rigoureuse de ce dispositif va permettre : de sécuriser la ressource publique en la mettant à l'abri de toutes pratiques douteuses ; de prévenir et de décourager la fraude ; de garantir le prestataire ou d'autres fournisseurs de l'État d'une meilleure prise en charge de leur service», a conclu Léon Raphaël Mokoko.

Nancy France Loutoumba



Fonds des Nations Unies pour la Population Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Vacance de poste : N° FPA/COG/ 5598
Date limite de dépôt des dossiers : 07 Mars 2014 à 16h00
Titre du poste : Chargé de Programme Suivi/Evaluation
Type de contrat/Grade/Durée : FT/ICS 9-NOB /un (1) an renouvelable dont trois mois probatoires
Lieu d'affectation : Brazzaville avec possibilité de déplacement à l'intérieur du pays

Dans le cadre de la mise en œuvre de son 5e Programme de Coopération au Congo (2014 – 2018), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) cherche un Chargé de Suivi et Evaluation pour son Bureau de Brazzaville. Le poste est à pourvoir immédiatement, pour une durée initiale d'un (1) an, dont trois (3) mois probatoire.

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population, est un organe de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances pour chaque femme, homme et enfant. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données de populations dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que toutes les grossesses soient désirées, que tous les accouchements soient sans danger, que tous les jeunes soient protégés du VIH et du SIDA et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect.

Description des tâches

Sous l'autorité du Représentant Résident, et par délégation, sous la supervision de l'Assistant Représentant, le/la Chargé(e) de Programme en Suivi/Evaluation, contribue de façon substantielle au suivi et à l'évaluation des activités techniques, institutionnelles et organisationnelles du programme-pays UNFPA. Il/elle contribue à la gestion des activités dans les domaines de Population et Développement, Santé de la Reproduction, des jeunes, Genre et Droits. Il/elle analyse et évalue les politiques, les tendances socio-économiques, et contribue à la formulation, l'évaluation des programmes conjoints et des cadres stratégiques et programmes de développement ; il/elle est chargé (e) d'appuyer le renforcement des activités de l'UNFPA dans le pays en veillant à l'intégration des interventions appuyées l'UNFPA, dans les stratégies de réduction de la pauvreté, les politiques et programmes de santé, de population et de développement, genre et droits humains. Il/elle joue le rôle de facilitateur dans le partage de connaissance et d'expériences et dans le domaine du suivi et évaluation des programmes et projets, à l'intérieur du bureau d'une part, et entre UNFPA et ses partenaires, d'autre part.

Le/la Chargé(e) de suivi et évaluation facilite le travail des consultants et Experts, ainsi que des Conseillers Régionaux et Conseillers Techniques principaux, il/elle collabore avec les partenaires du gouvernement, les agences multi et bilatérales, les agences du système des Nations Unies, la société civile, et les autres partenaires au développement, pour l'atteinte des objectifs de l'UNFPA ; en tant que membre à part entière de l'Equipe Programme de l'UNFPA, le/la Chargé(e) de Programme aura à accomplir les tâches suivantes :

1) Participer à la conception, à l'élaboration de la méthodologie et la planification des analyses de situation, du suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation du programme-pays, ainsi que de toutes les recherches pertinentes y afférentes ; faire la promotion de nouvelles méthodologies et de nouveaux outils de collecte de données, de suivi/évaluation des interventions, projets et programmes ;

2) Concevoir une méthodologie et des outils de collecte des données nécessaires à l'actualisation et au suivi de la mise en œuvre du plan de gestion du bureau (Office Management Plan) et à l'élaboration du rapport annuel du Bureau (COAR) ; contribuer à l'alimentation des bases de données de l'ensemble du programme d'assistance de l'UNFPA au Congo, et des autres unités de l'UNFPA ;

3) Concevoir et gérer une base de données intégrée de suivi/évaluation du programme ; produire, mettre à jour les tableaux de bord et rédiger les documents de synthèse pertinents qui mettent en exergue les indicateurs clés du programme en tenant compte des documents nationaux, internationaux, régionaux de référence (OMO, P NCIPD, NEP AD, DSRP) pour les rendre disponibles et accessibles aux parties prenantes du programme partenaires, structures de mises en œuvres et bénéficiaires ;

4) Contribuer à la préparation, à l'organisation, et participer aux réunions statutaires du Programme (trimestrielles, annuelles) ; coordonner le suivi de la mise en œuvre des recommandations émanant de toutes les réunions statutaires, les rapports d'activités, les missions, les évaluations, les recherches et les audits ; apprécier de façon systématique et objective l'atteinte des résultats ; participer aux visites de terrain et aux missions d'évaluation et préparer les contributions régulières aux rapports sur l'état d'avancement des interventions et des projets ; analyser les facteurs affectant l'atteinte des résultats, recommander des actions de correction et faire le suivi de ces recommandations

5) Faciliter le suivi par les autres chargés de programme des plans d'activités placés sous leur responsabilité ; rendre disponible des données cartographiées sur la réalisation du programme dans les zones d'intervention ; rendre disponibles des informations actualisées sur les consultants nationaux, les intervenants dans le domaine de populations et de développement, santé de la reproduction, genre, culture et droit ;

6) favoriser l'amélioration et l'harmonisation du contenu des outils de suivi/évaluation ; élaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des équipes techniques du programme de l'UNFPA en suivi et évaluation ; promouvoir l'utilisation des outils et les approches de S&E auprès des agents de mise en œuvre (structures gouvernementales, ONGs, etc) partenaires du programme ;

7) Participer pour le compte du Bureau, aux réunions techniques préparatoires des grandes enquêtes (EDSC, ESP, etc.), aux recensements démographiques, et aux réunions de planification du programme statistique nécessaires pour la gestion du programme pays et la réactualisation de la base de données pour le développement dans le contexte de la réduction de la pauvreté

8) Participer activement au sein du Groupe Programme des Nations à la mise en œuvre des mécanismes de suivi et évaluation de l'UNDAF ; appuyer le programme de suivi et évaluation de l'UNDAF et des plans de travail conjoint de l'UNCT ; animer le groupe suivi et évaluation du système des Nations Unies

9) Accomplir toutes autres tâches que le superviseur jugera utile de lui confier.

Qualifications requises

- Etre titulaire au moins d'un diplôme (Bac + 5) en Statistiques, Sciences Sociales, Santé Publique, Médecine, ou tout autre domaine similaire ;
 - Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins dans le domaine du suivi/évaluation ;
 - Avoir une bonne connaissance du contexte socio-culturel national ;
 - Avoir le sens du travail en équipe et la capacité à travailler sous pression dans un environnement multiculturel ;
 - La maîtrise des logiciels d'enquête épidémiologiques/statistiques (SPSS, EpiInfo) ou système d'informations géographique (MapInfo, ArcGIS, etc.) est un plus ;
 - Disposer d'une compétence parfaite des applications courantes de logiciels de bureau (Word, Excel, Power point...) ;
 - Avoir une maîtrise du Français (oral et écrit) et une bonne capacité de travail en Anglais (niveau intermédiaire).
- Autres conditions

Nous recherchons les candidats qui ont :

- La capacité de conduire le plaidoyer et promouvoir une approche programme, axée sur les grandes orientations de politiques de développement, et de réduction de la pauvreté ;
- L'esprit d'initiative, le sens de l'innovation et du marketing des nouvelles approches et de nouvelles idées ;
- De bonnes aptitudes en relations publiques ;
- Une intégrité, un engagement et une aptitude à travailler en harmonie avec des personnes d'origines et de cultures diverses ;
- Les compétences pour la gestion des relations humaines, la communication et le développement des individus ;
- Une capacité de réflexion analytique et stratégique, et une capacité de gestion axée sur les résultats ;
- Un esprit structuré et une bonne capacité d'expression orale et écrite
- Une disposition à travailler sous pression.

Dossier de candidature

- Composition

- o Demande non manuscrite spécifiant trois (3) personnes de références ;
- o Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois et/ou formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande par email ou retrait au Siège UNFPA Congo) ;
- o Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux) ;
- Lieu de dépôt : Bureau de l'UNFPA, rue Crampel (en face de la BDEAC). Vos dossiers seront adressés à UNFPA, sous pli fermé, à l'attention de :
Madame la Représentante de l'UNFPA Congo
Candidature n°FPA/COG/5598 «Chargé de Programme en Suivi et Evaluation»
Rue Crampel (en face de la BDEAC) – BP 19012
Brazzaville – République du Congo, Téléphone : (+242) 05 521 67 00
(N.B : Nos Bureaux sont ouvert du lundi à vendredi de 08h à 16 h)
Fait à Brazzaville, le 06 Février 2014

Barabara LAURENCEAU
Représentant e Résidente de l'UNFPA au Congo

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ «Les hommes sont un frein au partage des tâches dans la gestion de la chose publique»

Émilienne Raoul, ministre, République du Congo, Les Dépêches de Brazzaville, numéro spécial de mars 2014 sur le Forum des femmes francophones à Kinshasa

□ «Certes, la ville ne crée pas d'emplois mais elle est facilitatrice d'installation d'entreprises.»

François Liberti, homme politique français de gauche, L'Humanité, le 25 février 2014

□ «L'instrumentalisation du religieux joue un rôle important en ce sens que l'intégrisme religieux s'est substitué dans certains États au nationalisme ou au socialisme comme projet de société.»

Jean-Pierre Vettovaglia, Suisse, Représentant à la Francophonie, Géopolitique africaine n°49, 4ème trimestre 2013, pages 67-68

□ «Nous avons pu constater que les élèves africains ont des difficultés avec le français, qui est la langue dans laquelle se fait l'enseignement mais qui n'est pas toujours celle qu'ils parlent à la maison. Cette situation peut créer des blocages.»

Ngalasso Mwatha Musanji, RDC, coordinateur du dictionnaire sur le lingala et le Sango publié par l'OIF, jeuneafrique.com (24 février 2014)

□ «Vivre en Afrique, c'est voir la femme africaine loin des clichés qui circulent en Europe.»

Jean Digne, spécialiste français des arts, directeur de la revue Stradda, Les Dépêches de Brazzaville, numéro spécial sur les femmes francophones

□ «On ne peut pas aujourd'hui avoir des enfants et être serein.»

Sonia Rykiel, styliste française, Le Point, N°2162 du 20 février 2014

SÉCURITÉ SOCIALE

Innocent Mackoumbou reconduit à la tête du secrétariat permanent de la Cipres

Le ministre d'État, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Florent Ntsiba, a, le 3 mars, félicité Innocent Mackoumbou qui a été reconduit à ce poste au cours de la 19e session ordinaire du Conseil des ministres de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres), tenue le mois dernier à Abidjan (Côte d'Ivoire)

Seul candidat à ce poste, l'ancien cadre de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a bénéficié d'un nouveau mandat de cinq ans. Arrivé à la Cipres en 2001, il a

honneur. C'est le Congo qui gagne puisqu'il a fait un bilan très élogieux que tout le monde a apprécié. Je remercie également les autorités congolaises pour le travail que nous avons abattu et qui a permis que je sois reconduit dans mes fonctions. Je demande aussi le soutien de tous et surtout de mon État pour que je puisse mieux exécuter mes fonctions», a-t-il sollicité, indiquant qu'il devait ce couronnement d'abord à ses collaborateurs et à sa propre rigueur.

Innocent Mackoumbou est conscient des tâches énormes qui



Innocent Mackoumbou

d'abord servi l'institution en qualité d'inspecteur régional avant d'occuper depuis 2009, les fonctions de secrétaire permanent. Sa mission consiste à diriger l'inspection régionale de la Cipres, organe de régulation et des contrôles de la gestion des caisses de sécurité sociale ainsi que d'évaluation du respect des indicateurs de gestion et des normes de performances définies par le Conseil des ministres. «J'ai été ému et touché par cette cérémonie organisée en mon

l'attendent. À court terme, son travail consiste à faire en sorte que les nouveaux textes de la Cipres adoptés récemment puissent être ratifiés par les différents pays membres à la majorité simple, au moins huit sur les quinze. Ceci pour que le poste de secrétaire permanent devienne le secrétariat exécutif. Outre ce changement, il est prévu la création d'autres structures qui vont appuyer les caisses dans leur fonctionnement. L'autre mission concerne l'organisation d'une concertation en sécurité sociale des chefs d'État des pays membres en septembre à Ouagadougou (Burkina-Faso).

Encourageant le promu, le ministre Florent Ntsiba a précisé que le pari avait été relevé, car le Congo reste à la tête du secrétariat permanent de la Cipres. «Mission accomplie. Une fois de plus, la force de la parole et du dialogue fécond s'est associée à l'assurance d'un premier mandat bien accompli pour vaincre les difficiles méandres du parcours menant à la tête du secrétariat permanent de la Cipres. Au regard des prétentions ré-

pertoriées, le combat n'était pas gagné à l'avance», a rappelé le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, qui s'était fait représenter à Abidjan par son homologue de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Anatole Collinet Makosso. Selon lui, le rayonnement du Congo à l'extérieur, dans les institutions sous-régionales comme dans les organisations internationales, est le fruit de sa diplomatie agissante, une diplomatie conduite de main de maître par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Le Congo passe le témoin à la Côte d'Ivoire

Florent Ntsiba a également rappelé que le Congo s'était engagé dans la modernisation de son système de sécurité sociale, conformément aux directives du président de la République. Trois nouveaux régimes de sécurité sociale ont été déjà institués en attendant celui de l'assurance-maladie universelle. De même, des organismes de gestion de ces nouveaux régimes sont en cours de création en tenant compte des prescriptions de la Cipres en la matière. À l'évidence, a-t-il poursuivi, ces nouvelles caisses rejoindront la grande famille de la Cipres afin de poursuivre l'œuvre grandiose dans laquelle s'est investie depuis plusieurs années, la CNSS. «Les défis sont nombreux dans le cadre de la refondation de notre système de sécurité sociale, l'accompagnement de la Cipres ne s'en trouve que légitimement sollicité», a-t-il conclu.

Rappelons que le Congo a, à l'issue de cette session, passé le témoin à la Côte d'Ivoire pour la présidence tournante du Conseil des ministres, assurée en 2013 par le ministre Florent Ntsiba. La prochaine session du Conseil des ministres se tiendra, quant à lui, en juin prochain à Genève, en marge des travaux du bureau international du travail.

Parfait Wilfried Douniama

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIÈRE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP05	Comment répondre à un appel à projet des bailleurs de fonds: outils, technique et pièges à éviter	5 jours	03 au 07 mars 2014
GMPO2	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	15 jours	03 au 21 mars 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	17 au 21 mars 2014
EP15	Perfectionnement en Excel	4 jours	24 au 27 mars 2014
EP04	Assurer la fonction d'Assistant (e) de direction	5 jours	24 au 28 mars 2014
EP05	Techniques de rédaction administration	5 jours	24 au 28 mars 2014
MDP01	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTPO2	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMPO7	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMPO4	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTPO7	Maîtriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTPO3	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation et perfectionnement	10 jours	Nous Contacter





ECAIR RECRUTE

Equatorial Congo Airlines, en sigle ECAir, la compagnie aérienne nationale congolaise recherche des candidats appropriés pour la fonction suivante:
Elève Pilote (H/F)

Conditions :

- Etre de nationalité congolaise;
- Etre âgé de 18 à 27 ans;
- Etre en bonne santé.

Qualifications :

- Niveau scolaire requis: BAC + 3 ou supérieur;
- Connaissances mathématiques de base: algèbre, géométrie, trigonométrie, calcul mental + physique de base;
- Motivation pour le métier de pilote et connaissance du secteur aérien (par lecture, internet, jeux vidéos spécialisés);
- Psychomotricité;
- Capacités en anglais (écrit et parlé).

Avantages en vue de la sélection:

- Expérience aéronautique préalable;
- Etre résistant au stress;
- Esprit analytique, synthétique et d'initiative;
- Etre détenteur d'un permis de conduire.

Nous nous réjouissons d'avance de recevoir votre candidature (cv et lettre de motivation) à l'adresse suivante avec la mention « Elève Pilote »:
pnt@flyecair.com

Date limite de dépôt des candidatures:

7 mars 2014

OLLOMBO/PLATEAUX

400 jeunes instruits sur les valeurs de paix et de citoyenneté

Dans l'optique de la poursuite de son programme d'activité 2013-2014, axé sur la sensibilisation des Congolais aux valeurs de paix, de citoyenneté et de patriotisme, le Mouvement des jeunes Congolais pour la réflexion et l'analyse (Mojecra), que préside Daniel Oba, a organisé du 28 février au 2 mars à Ollombo, dans le département des Plateaux, une conférence débat à l'endroit des jeunes de la localité.

Cette rencontre éducative, qui a connu la participation active des enseignants et des élèves du collège et du lycée sans oublier les chefs des différents quartiers de cette communauté urbaine, intervient après celles de Brazzaville, de Pointe-Noire et de Gamboma. L'échange a porté

essentiellement sur trois thèmes, à savoir : citoyenneté et patriotisme ; les symboles et les institutions de la République ; et le vivre ensemble.

Exposant sur le premier thème relatif aux concepts de «citoyenneté et de patriotisme», le président du Mojecra a souligné que l'accès à ces deux notions exigeait le respect de sept principes : l'accomplissement de ses devoirs ou la volonté de répondre aux obligations de l'État ; l'obligation des actes posés dans la société ; l'observation des principes de la citoyenneté ; le respect des valeurs citoyennes ; l'amour du pays ; le désir et la volonté de défendre son pays ; et la volonté de servir sa nation avec dévouement.

Quant au thème lié à la notion de

«vivre ensemble», interpellant la conscience des participants, l'orateur a déclaré que la définition de cette conception passe à travers quatre éléments jugés capitaux et que les Congolais devraient pratiquer : développer les vertus morales et les qualités sociales ; éviter les attitudes conflictuelles ; aimer la résolution pacifique des conflits ; et accepter de supporter l'autre malgré ses insuffisances ou son caractère.

Certains Congolais ignorent les symboles et les institutions de la République

Abordant la question relative au rôle et à la place qu'occupent les symboles de la République, le secrétaire à la Coopération, chargé de la communication, Arnel

Bampé, a d'abord déploré le fait qu'il y a des Congolais qui ignorent ces symboles. Ainsi, selon lui, parmi ces symboles, se trouvent le drapeau, la devise, l'hymne national, le sceau de l'État et les armoiries. S'agissant des institutions de la République, on peut citer la présidence de la République, le Parlement, la haute cour de justice, la cour constitutionnelle et suprême, les collectivités locales et la force publique.

Insistant sur les tenants et les aboutissants de leur initiative, les organisateurs ont précisé : «Nous sommes une ONG d'éducation morale à l'environnement et au développement. Nous organisons ces campagnes pour sensibiliser les jeunes sur le rôle de la citoyenneté et du patriotisme.

Car ces deux concepts sont les piliers importants pour l'intégration et le progrès social dans un pays.»

Clôture ces journées d'échange, l'administrateur maire du district d'Ollombo, Pierre Ngapoula, a reconnu que l'initiative est louable. Elle contribuera également, selon lui, à rendre notre classe juvénile consciente, en l'encourageant au travail, en vue de lutter contre l'esprit de passivité et les antivaleurs. «*Cette session est un stimulant pour le progrès et le développement social de notre pays et du district d'Ollombo. Le Mojecra devrait pérenniser de telles campagnes pour faciliter l'intégration et le progrès national*», a-t-il conclu.

Rock Ngassakys

CONGO-UNICEF

Un accord de 788 millions FCFA pour deux projets communs

Le ministre délégué, chargé du Plan et de l'Intégration, Léon Raphael Mokoko, représentant le gouvernement congolais, et le représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Aloys Kamuragiyé, ont signé le week-end dernier, un accord d'une valeur de 788 millions FCFA représentant deux projets.

Ces projets épousent l'esprit de l'accord signé entre le Congo et l'Unicef, établissant la base légale de leurs rapports de coopération pour la période 2014-2018. Ils concernent, la réalisation d'une enquête sur les indicateurs multiples pour le suivi des progrès vers l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et l'appui à la mise en place du budget programme au Congo.

Concernant le premier projet, le gouvernement, à travers le ministre délégué, chargé du Plan et de l'Intégration, devra verser à l'Unicef une somme totale de 600 millions FCFA. « Cette contribution sera disponible pendant douze mois à compter de la date du décaissement... Cette période peut être prorogée par écrit de commun accord entre les parties », précise l'accord. Il permettra à l'État congolais de mesurer les indicateurs clés permettant de suivre les progrès réalisés par le pays vers l'atteinte des OMD, afin que ces données soient analysées en 2014 et insérées dans le rapport mondial sur les OMD que publiera le Secrétariat général des Nations unies en septembre 2015. L'enquête sera réalisée par l'institut National de la statistique et l'Unicef, qui fournira l'assistance technique.

S'agissant du deuxième projet, l'État congolais soutiendra l'Unicef à hauteur de 188 millions FCFA. La mise en œuvre de ce projet résulte d'une expérience datant de 2013. En effet, l'Unicef avait mobilisé l'année dernière, une assistance technique internationale, en vue d'appuyer, sous la conduite de la direction générale du Plan et du Développement, cinq ministères sociaux afin de réaliser une expérience pilote de mise en place d'un budget programme. Ainsi, préconisant de généraliser cette expérience réussie à l'ensemble des ministères et institutions en 2014, en faisant basculer la loi de finances 2015 en mode budget et programme, le gouvernement a résolu de signer ce nouvel accord avec cette institution. Selon les termes de l'accord, l'appui financier du gouvernement congolais sera géré selon les procédures d'audit interne et externe des comptes, prescrites par le règlement financier et autres règles et directives de l'Unicef.

Parlant des objectifs de l'accord, le ministre Léon Raphael Mokoko, a précisé qu'il est destiné à structurer et consolider le mécanisme de coopération au travers duquel l'Unicef peut soutenir les efforts du gouvernement, notamment dans le cadre d'une assistance technique pour la planification, la gestion, le suivi et l'évaluation du programme de coopération.

Le programme de coopération 2014-2018 approuvé par le conseil d'administration de l'Unicef, vise à améliorer la vie des enfants vulnérables et leurs familles au Congo, à travers la promotion de réformes sociales équitables dans les domaines prioritaires : la survie et le développement de l'enfant, l'éducation, la protection et la réduction des vulnérabilités, la lutte contre la discrimination, l'analyse et le plaidoyer.

R.Ng.

GENDARMERIE NATIONALE

Quatre nouveaux commandants des brigades territoriales installés à Brazzaville

Talangai (6^e arrondissement), Makabandilou (9^e arrondissement Djiri), Ouenzé (5^e arrondissement) et Poto-Poto (3^e arrondissement) ont connu des changements à la tête de leurs brigades respectives. Les nouveaux promus ont pris leurs nouvelles fonctions les 27 et 28 février.

À Talangai, c'est une femme qui a pris le commandement, le lieutenant Tatiana Alda Ondongo-Obondo. Détentrice d'un diplôme de chef de section interarmes, elle a évolué à l'École de la gendarmerie nationale de Brazzaville (EGN). Première femme à être nommée à ce poste depuis la création de la gendarmerie nationale, elle s'est engagée à tout mettre en œuvre afin de ne pas décevoir les espoirs placés en elle. «*Je donnerai le meilleur de moi-même pour être à la hauteur de la confiance du commandement*», a déclaré la promue.

Le lieutenant Macaire Laurent Mbongopassi a été installé à Makabandilou devant les chefs de quartiers et bien d'autres personnes. Titulaire du diplôme technique d'officier de police judiciaire de l'EGN, il est aussi détenteur du diplôme de directeur d'enquête de l'École nationale à vocation régionale de Porto-Novo (Bénin) et diplômé D15 renseignement du centre technique de la gendarmerie nationale de Rosny-Sous-Bois en



Tatiana Alda Ondongo Obondo

France. Le lieutenant Macaire Laurent Mbongopassi a également les diplômes de qualification supérieure de gendarmerie 2^eme degré et de chef de section interarmes.

Ancien commandant adjoint de la brigade territoriale d'Ewo, dans la Cuvette-Ouest et du Plateau à la compagnie territoriale de Brazzaville-Sud, Laurent Mbongopassi a même assumé les fonctions de chef de section investigations au service central des recherches judiciaires de la gendarmerie nationale. Il a été commandant de la brigade territoriale de Talangai, à la compagnie de gendarmerie territoriale de Brazzaville-Nord.

À Ouenzé, la tâche revient au sous-lieutenant Modeste Amboulou tandis qu'à Poto-Poto le lieutenant Yvon Wilfried Madzou a pris ses fonctions devant l'admi-

nistrateur-maire du 3^e arrondissement, Jacques Elion. «*C'est pour la première fois qu'il y a une cérémonie solennelle d'installation d'un commandant de brigade territoriale. Cela renforce l'autorité dans un arrondissement où l'on parle de plus en plus d'insécurité. Je pense que la redynamisation de la brigade territoriale de gendarmerie permettra, avec les autres forces vives de sécurité, de faire face aux nouveaux phénomènes d'insécurité qui sont en train de prendre corps à Poto-Poto et dans d'autres quartiers de la ville*», a souligné Jacques

Elion. Loin du simple acte d'installation des nouveaux commandants des brigades territoriales, cette activité s'inscrit dans le cadre de l'application de la vision stratégique du commandement de la Gendarmerie nationale. En effet, le commandant de cette composante de la Force publique, le général Paul Victor Moigny, soulignait, en début d'année, l'importance de la brigade : «*Notre vision stratégique est de replacer la gendarmerie nationale à travers la brigade territoriale au cœur de la vie de l'État et des populations pour être mieux informés, pour pouvoir alerter sans délais la hiérarchie, dissuader et intervenir en cas de menaces, assister et secourir au plus près.*»

Parfait Wilfried Douniama

AVIS DE RECRUTEMENT NUMERO 001/KILOMIKEROME0/26-02-2014

Cabinet Juridique situé à Brazzaville recherche dans le cadre de l'expansion de ses activités : Un Juriste pour le rôle d'assistant juridique de notaire ou d'avocat.

1. Durée du Contrat : CDD avec possibilité de le transformer en CDI en fonction des performances du candidat.

2. Lieu de Travail : Brazzaville avec possibilités des missions à l'intérieur du pays.

3. Composition du dossier :

- 3.1. Une lettre de Motivation adressée au Directeur du Cabinet
- 3.2. Une Copie du Diplôme : BAC + 4 minimum Option : Droit Privé
- 3.3. Un Curriculum Vitae
- 3.4. Un Casier Judiciaire
- 3.5. Un certificat de nationalité.

4. Qualifications requises :

- 4.1. Bonne Maîtrise des outils bureautiques (Ordinateur, messagerie, Word, Excel,...)
- 4.2. Maîtrise en Droit : Option Droit Privé
- 4.3. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

5. Compétences et capacités Requises :

- 5.1. Une parfaite maîtrise de la langue française avec une bonne expression écrite et orale
- 5.2. Un sens de l'organisation, une capacité de prise de décision, de finalisation des dossiers, de suivi des dossiers, de polyvalence et de grande autonomie.
- 5.3. Etre capable de s'adapter et faire preuve d'imagination
- 5.4. Avoir une maîtrise suffisante du droit civil, du commercial, notarial, du droit du travail, des procédures judiciaires.
- 5.5. Des procédures de recouvrement des créances et de contrôle fiscal

6. Missions Principales :

- 6.1. Elaborer les contrats
- 6.2. Rédiger les actes authentiques et être capable de gérer des contentieux.
- 6.3. Faire du secrétariat juridique avec un vrai suivi administratif des dossiers.

7. Date limite des dépôts des dossiers le lundi 10 Mars à minuit.

8. Lieu de dépôt des Dossiers : Les dossiers seront envoyés par e-mail à l'adresse suivante : synergiessystemes@yahoo.com

AVIS DE RECRUTEMENT NUMERO 002/KILOMIKEROME0/26-02-2014

Cabinet Juridique situé à Brazzaville recherche dans le cadre de l'expansion de ses activités : Un Assistant juridique ou administratif pour Tenir le Secrétariat du Cabinet

1. Durée du Contrat : CDD avec possibilité de le transformer en CDI en fonction des performances du candidat.

2. Lieu de Travail : Brazzaville avec possibilités des missions à l'intérieur du pays.

3. Composition du dossier :

- 3.1. Une lettre de Motivation adressée au Directeur du Cabinet
- 3.2. Une Copie du Diplôme : BAC + 2 ou 3 minimum Option : Droit Privé / Marketing/ Commercial/ Finances/ Secrétariat de Direction
- 3.3. Un Curriculum Vitae
- 3.4. Un Casier Judiciaire
- 3.5. Un certificat de nationalité.

4. Qualifications requises :

- 4.1. Bonne Maîtrise des outils bureautiques (Ordinateur, messagerie, Word, Excel,...)
- 4.2. BAC + 2 ou 3 minimum Option : Droit Privé / Marketing/ Commercial/ Finances/ Secrétariat de Direction avec une vraie ouverture d'esprit
- 4.3. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

5. Compétences et capacités Requises :

- 5.1. Une parfaite maîtrise de la langue française avec une bonne expression écrite et orale
- 5.2. Un sens de l'organisation, une capacité de gestion et de rangement de dossiers, de suivi des dossiers, de polyvalence et de grande autonomie.
- 5.3. Etre capable de s'adapter et faire preuve d'imagination
- 5.4. Avoir une suffisante maîtrise de soi
- 5.5. Une Parfaite Maîtrise de l'outil Informatique et des outils bureautiques.
- 5.6. Un bel esprit d'analyse, de synthèse avec une

vraie ouverture

5.7. De grandes capacités d'accueil, d'écoute et d'analyse avec une vraie capacité à travailler sous pression.

5.8. Etre rigoureux et organisé.

5.9. Avoir le sens de l'anticipation

6. Missions Principales :

- 6.1. Assurer un accueil de qualité pour le cabinet
- 6.2. Assurer la gestion des plannings/ Agendas du cabinet (réunions, rappels, warnings, conférences calls ou téléphoniques, ...)
- 6.3. Organisation de la logistique pour le compte du cabinet (billets, voyages, missions, gestion du planton, gestion du chauffeur, obtention des visas, assurer la propreté avec les équipes d'entretien etc....)
- 6.4. Rédiger les actes authentiques et être capable de gérer des contentieux.
- 6.5. Faire du secrétariat juridique avec un vrai suivi administratif des dossiers.
- 6.6. Assurer la gestion des courriers physiques et électroniques
- 6.7. Mettre en place et mettre à jour et tenir de manière ordonnée les archives du cabinet
- 6.8. Assurer la saine circulation des informations entre le directeur du Cabinet et les autres services internes et externes selon les cas
- 6.9. Faire la commande et le suivi des consommables
- 6.10. Assurer le suivi des dossiers relatifs aux formalités, aux présentations, aux rapports et comptes rendus et assurer les relances dans les délais...

7. Date limite des dépôts des dossiers le lundi 10 Mars à minuit.

8. Lieu de dépôt des Dossiers : Les dossiers seront envoyés par e-mail à l'adresse suivante : synergiessystemes@yahoo.com

AVIS DE RECRUTEMENT NUMERO 003/KILOMIKEROME0/26-02-2014

Cabinet Juridique situé à Brazzaville recherche dans le cadre de l'expansion de ses activités : Un Comptable

1. Durée du Contrat : CDD avec possibilité de le transformer en CDI en fonction des performances du candidat.

2. Lieu de Travail : Brazzaville avec possibilités des missions à l'intérieur du pays.

3. Composition du dossier :

- 3.1. Une lettre de Motivation adressée au Directeur du Cabinet
- 3.2. Une Copie du Diplôme : BAC 3/4 minimum Option : Finances, Comptabilité ou gestion des entreprises/ Finances/
- 3.3. Un Curriculum Vitae
- 3.4. Un Casier Judiciaire
- 3.5. Un certificat de nationalité.

4. Qualifications requises :

- 4.1. Bonne Maîtrise des Procédés Comptables (Sage, Ciel Compta etc.. une bonne maîtrise d'excel, Word,...)
- 4.2. BAC 3 ou 4 minimum Option : Droit Privé / Marketing/ Commercial/ Finances/ avec une vraie expérience d'au moins 2 ans dans le métier de la comptabilité serait un atout
- 4.3. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

5. Compétences et capacités Requises :

- 5.1. Une parfaite maîtrise de la langue française avec une bonne expression écrite et orale
- 5.2. Gestion administrative, comptable et financière
- 5.3. Gestion des ressources Humaines
- 5.4. Capable de faire des clôtures mensuelles et annuelles

5.5. Un sens de l'organisation, une capacité de gestion et de rangement de dossiers, de suivi des dossiers, de polyvalence et de grande autonomie.

5.6. Etre capable de s'adapter et faire preuve d'imagination

5.7. Avoir une suffisante maîtrise de soi

5.8. Une Parfaite Maîtrise de l'outil Informatique et des outils bureautiques.

5.9. Un bel esprit d'analyse, de synthèse avec une vraie ouverture

5.10. De grandes capacités d'accueil, d'écoute et d'analyse avec une vraie capacité à travailler sous pression.

5.11. Etre rigoureux et organisé.

5.12. Avoir le sens de l'anticipation

6. Missions Principales :

- 6.1. Assurer la gestion financière et comptable du Cabinet au Quotidien
- 6.2. Assurer la supervision des opérations financières
- 6.3. Gestion des ressources humaines
- 6.4. Mettre en place et mettre à jour et tenir de manière ordonnée les archives comptables et financières du cabinet
- 6.5. Assurer la saine circulation des informations entre le directeur du Cabinet et les autres services internes et externes selon les cas
- 6.6. Assurer le suivi des dossiers relatifs aux divers recouvrements et assurer les relances dans les délais...

7. Date limite des dépôts des dossiers le lundi 10 Mars à minuit.

8. Lieu de dépôt des Dossiers : Les dossiers seront envoyés par e-mail à l'adresse suivante : synergiessystemes@yahoo.com

**AVIS DE RECRUTEMENT**

Responsable des Ressources Humaines H/F

La Société Générale Congo, filiale du Groupe Société Générale, recherche un Responsable des Ressources Humaines. L'intéressé sera rattaché au Secrétaire Général et aura pour tâches spécifiques de :

- Mettre en place une politique RH pour la SG Congo en cohérence avec les enjeux business et les politiques du Groupe Société Générale.
- Gérer des processus de communication employeur, recrutement, d'intégration, de formation, de rémunération, de gestion de carrière et de développement RH.
- Implémenter, optimiser et suivre les procédures RH en renforçant le lien de proximité avec les managers opérationnels.
- Conduire des projets RH.
- Gérer les relations sociales et le respect de la législation sociale.
- Gérer le personnel.

Profil recherché

- Justifier d'au moins 10 années d'expérience à un poste de Directeur des Ressources Humaines dont une partie significative au sein d'un groupe international et/ou d'une entité multi-sites.
- Avoir une solide expérience managériale, acquise en Afrique et idéalement dans la zone sub saharienne.
- Maîtriser parfaitement le français.

Qualités

- Vision stratégique du management des ressources humaines
- Charisme naturel.
- Très bonnes aptitudes en matière de conduite du dialogue social

La Société Générale Congo vous offre la possibilité de rejoindre un groupe bancaire international avec un plan de carrière professionnelle évolutif.

Les postulants sont priés de déposer leur dossier de candidature sous pli fermé avec la mention « Responsable Ressources Humaines » au Siège de la banque sis Avenue Amilcar Cabral à Brazzaville. Ils peuvent également adresser leur candidature à l'adresse suivante: rh.sgc@socgen.com

Composition du dossier :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Copie légalisée des diplômes

Date limite de dépôt des candidatures : 6 mars 2014

INTÉGRATION

Les États de la Céecac et les bailleurs internationaux se réuniront le 10 mars à Yaoundé

Les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céecac), les bailleurs de fonds multinationaux et d'autres partenaires du développement débattront des enjeux du développement des infrastructures dans la région.

Il sera question le 10 mars à Yaoundé (Cameroun), de définir les options pouvant aider à développer le financement des infrastructures, compte tenu de leur insuffisance, considérée comme l'un des obstacles majeurs à la croissance en Afrique centrale. Il sera également question des mécanismes d'allègement de ces contraintes. L'expertise du Fonds monétaire international (FMI), ainsi que celles de la Banque européenne d'investissement (BEI), de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), et d'autres institutions financières internationales et africaines, édifieront les participants.

Plusieurs modules, comme ceux sur les mécanismes de financements intérieurs et internationaux des infrastructures nationales et régionales, ou sur le partenariat public/privé dans un contexte socioéconomique marqué par le désengagement progressif de l'État des secteurs de production, permettront des débats et des échanges de process. Enfin, la réunion de Yaoundé sera aussi l'occasion d'aborder le sujet des enjeux et défis du financement des infrastructures nationales et régionales intégrant les études de cas sur les partenariats public-privé, et des enseignements tirés des expériences du passé, pour mieux appréhender le futur.

Noël Ndong

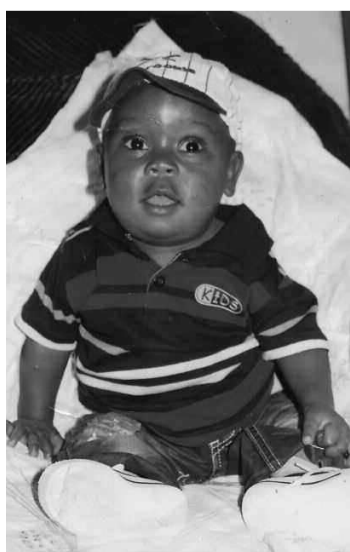
REMERCIEMENTS



Shipoli Amoyo Gogoni, les enfants Amoyo et la famille Malempibi, Ngandzabe remercient, parents, amis et connaissances qui leurs ont apporté une assistance multiforme lors du décès de leur père Amoyo, secrétaire général de la communauté urbaine d'Ignié PK 45, le 13 février au CHU de Brazzaville et l'inhumation avait eu lieu le 22 février au cimetière privé Bouka. Que tous trouvent ici, l'expression de notre profonde reconnaissance

NÉCROLOGIE

Mathieu Ossalé keké, Grégoire Ikoungou Keké, Stanislas Okasou, les enfants Mora et la famille Ambea ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur petit-fils, neveu et fils dénommé Fils Excellent Ambea survenu le 28 février à Brazzaville. La veillée se tient au n° 166 de la rue Abila, quartier Petit-chose, à Talangaï. À cet effet, le programme des obsèques se prévu pour le jeudi 6 mars. Et la levée du corps interviendra à 9 heures précises à la morgue municipale de Brazzaville Pour le cimetière Itatolo.



MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Christophe Muzungu plaide pour ses compatriotes

Le maire de Brazzaville, Hugues Nguoulondélé, a reçu le 4 mars à l'hôtel de ville, Christophe Muzungu, ambassadeur de la République démocratique du Congo en République du Congo. Au menu de leur entretien, les tracasseries policières dont sont victimes les citoyens de RDC en terre congolaise.

«Je suis venu voir le maire de Brazzaville pour échanger sur plusieurs cas de mes compatriotes qui sont en difficulté dans certains commissariats. Je suis venu solliciter son concours afin qu'il puisse me conseiller pour aider ces com-

patriotes à sortir de cette situation», a expliqué le diplomate Christophe Muzungu à sa sortie d'audience.

Ainsi, des policiers véreux occasionnent des dérangements, rançonnages, interpellations, brimades et autres tracasseries récurrentes à l'endroit des ressortissants de la République démocratique du Congo à Brazzaville. «Nous sommes des frères et parents. Nous avons des liens séculiers entre Brazzaville et Kinshasa. Par ailleurs, je félicite la police congolaise qui sécurise les compatriotes de la RDC à Brazzaville. Dans tout groupe, il y a le bon et le

mauvais. Il y a des mauvais policiers voilà pourquoi, j'ai demandé le concours du maire afin ces mauvais policiers puissent comprendre que ceux qu'ils arrêtent sont aussi leurs frères», a ajouté Christophe Muzungu.

Le diplomate de la RDC a également avoué que le maire de Brazzaville avait toujours porté sa diplomatie pour trouver des solutions à de telles situations. D'ailleurs, une réunion urgente entre les différents commissaires de la ville de Brazzaville et le maire est prévue dans un bref délai pour tenter de pallier ce problème.

Fortuné Ibara

VIE SYNDICALE

La CSTC préoccupée par la situation des retraités

Les participants à la deuxième session ordinaire du conseil fédéral de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), qui s'est tenue le 28 février à Brazzaville, ont recommandé le suivi de l'effectivité de l'automatisation des pensions de retraite et le paiement des arriérés des pensions à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF)

La session présidée par le président de la CSTC, Elault Bello Bellard, a également demandé la finalisation des procédures de tenue des Commissions administratives paritaires et le suivi de l'effectivité de leurs effets ainsi que le suivi de la mise en œuvre des statuts particuliers des agents publics. Les participants ont également adopté quelques-uns des documents soumis à leur approbation. Il s'agit notamment des rapports d'activités et financiers 2012 et 2013, du programme d'activités et du budget, exercice 2014. Le programme-budget prévisionnel exercice 2014 de la commission confédérale de contrôle et d'évaluation, a été aussi approuvé. Les autres documents ont fait l'objet d'un retrait pour examen à la prochaine session.

Présidant les travaux, le président de cette structure a rappelé que cette session se tenait à quelques mois de la commémoration du 20e anniversaire de la création de la CSTC. Elault Bello Bellard a par ailleurs exhorté les participants à s'impliquer davantage pour le fonctionnement harmonieux de leur centrale syndicale. «Maintenant que nous nous sommes focalisés sur l'essentiel pour des raisons d'efficacité que nous avons

nivelé le terrain pour dégager tous les écueils, intériorisé le programme d'activités 2014, nous pouvons nous convaincre de la nécessité de mobiliser les ressources et de renforcer les capacités. Parlant du renforcement des capacités, il sied de souligner qu'il est intimement lié à la formation car cette activité est d'importance indéniable comme chacun le sait si bien», a-t-il invité.

À l'ouverture, il soulignait la nécessité d'améliorer les prestations

tilement de crises, d'intrigues et d'instabilité, j'insiste sur mon invite à resserrer les coudes et à nous investir pleinement et entièrement pour relever les défis et naturellement les compétitions électorales qui pointent à l'horizon tous les deux ans. À la lumière de ce qui précède, le changement de mentalités et de méthodes de travail à tous les niveaux doit s'ancrer davantage dans notre pratique et dans nos mentalités», a-t-il martelé.



Les participants

de la confédération et de conforter la cohésion et la solidarité en son sein. Revisitant la carte du passé de la CSTC, le président a évoqué les intrigues et l'instabilité qui ont prévalu de décembre 2004 à décembre 2011. C'est ainsi qu'il a souligné que la rupture avec le passé lugubre était actuellement visible et tangible et que l'intérêt supérieur de la CSTC devrait prévaloir sur tous les autres. «Le constat fait est réel, la CSTC a besoin, dans un environnement de plus en plus concurrentiel, d'être revigorée. Après avoir utilement tiré les leçons du passé cousu im-

Elault Bello Bellard a rappelé les impératifs de raffermir le dialogue social, de faire valider les droits acquis des travailleurs et de promouvoir le dialogue social. D'après lui, les travailleurs ne trouvent pas encore entière satisfaction des mesures sociales résultant des engagements pris par le gouvernement. Enfin, il a indiqué que les recommandations du 2e congrès extraordinaire de décembre 2011 avaient été exécutées à près de 90%. D'où la nécessité d'aller désormais vers les missions de suivi-évaluation.

Parfait Wilfried Douniama

UNION AFRICAINE

Vers une position commune pour l'Agenda de Développement post-2015

Réunis vendredi à N'Djamena, capitale tchadienne, une dizaine de leaders de pays africains et de l'Union africaine ont reconnu que le continent n'atteindra pas les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui arrivent à terme en 2015 et jeté un nouveau jalon pour la période postérieure.

«Le délai de 15 ans pour éradiquer la pauvreté, améliorer les conditions de vie de nos populations, assurer la durabilité et la gestion rationnelle de toutes les ressources disponibles, dans le respect de la dignité humaine, de l'égalité des sexes, de la paix, de la démocratie, arrive inexorablement à son terme», a déclaré le président tchadien Idriss Deby en ouvrant la réunion des chefs d'État membres du Comité de haut niveau sur l'Agenda de développement post-2015. Le chef de l'État tchadien et ses hôtes, notamment la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Mme Nkosazana Dlamini Zuma, ont reconnu le retard accusé par la plupart des pays du continent n'ont pas réalisé à ce jour, de manière satisfaisante, les OMD. Le président Déby a expliqué cet échec par l'absence d'un climat global de stabilité, de paix et de sécurité durant la décennie et demi dédiée à l'atteinte des OMD.

Il a également mis en cause «les crises



Nkosazana Dlamini Zuma

et les menaces que notre continent a connues sur cette période, notamment les conflits internes et transfrontaliers de la région des Grands lacs, de la Libye, de la Somalie et surtout de la bande sahélienne en prise avec les narcotrafiquants, les terroristes de tous bords, les candidats à l'immigration illusoire vers l'eldorado européen, la dégradation constante de conditions écologiques qui menace le pastoralisme, l'insécurité alimentaire chronique».

Par ailleurs, la réussite des OMD avait besoin, selon le chef de l'État tchadien, de la pleine participation de tous les acteurs concernés au niveau international, régional, sous-régional et national. «Malheureusement, ce ne fut souvent

pas le cas; ce qui explique que la plupart de nos États africains n'aient pas pu réaliser de manière satisfaisante les OMD», a-t-il indiqué.

Bien que les OMD n'aient pas été atteints par les pays africains, les leaders du continent réunis à N'Djaména se sont félicités de l'effet catalyseur important que la Déclaration du millénaire sur leurs actions et celles de leurs partenaires au développement.

Le chef de l'État mauritanien, Mohamed Ould Abdel-Aziz, qui assure la présidence en exercice de l'UA, estime qu'il faut tout mettre en œuvre pour que le développement des pays africains préconise l'agenda post-2015, à travers la déclaration dite de N'Djaména, qui sera adoptée par la prochaine conférence des chefs d'État de l'Union africaine, ne souffre plus dans son exécution.

La Déclaration de N'Djaména sera une feuille de route pour la mise en œuvre de l'agenda post-2015 dont l'échéance est prévue pour 2063.

Avec l'adoption d'une position africaine commune pour l'agenda de développement post 2015 et les stratégies connexes, nous venons de franchir une première étape. La prochaine et la plus difficile d'ailleurs, consistera à la mise en œuvre de l'agenda du développement post-2015 qui sera adopté, a relevé le président Déby Itno.



Mohamed Ould Abdel-Aziz

Il a plaidé pour une adaptation de l'aide internationale aux réalités africaines, un assouplissement des conditions d'allègement de la dette extérieure des pays pauvres très endettés, l'éradication des foyers de tension qui constituent des obstacles majeurs à l'optimisation des résultats, et la prise en compte des défis environnementaux auxquels est confrontée l'Afrique, «un continent qui émet le moins de gaz à effet de serre est, de loin, la plus exposée aux effets néfastes des changements climatiques dont les impacts affectent négativement l'élan de son développement».

Pour la présidente de la Commission de l'UA, Mme Dlamini Zuma, l'agenda

post-2015 doit intégrer toutes les questions relatives à la pauvreté, entre autres l'autonomisation de la femme; la nécessité d'intégrer tous les besoins de la femme, etc.

«Le développement post-2015 ne peut se réaliser sans un financement adéquat, sans la mobilisation des ressources internes et externes nécessaires pour la mise en œuvre du programme», a réaffirmé l'ancien chef de la diplomatie sud-africaine.

Nkosazana Dlamini Zuma a appelé à la solidarité et à l'engagement de tous dans la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie. Fin La présidente du Comité d'organisation de la Conférence de haut niveau sur l'Agenda de développement post-2015, Mme Ellen Johnson Sirleaf, a annoncé que N'Djaména marque le début du lancement du programme, conformément aux recommandations de l'Union africaine.

«Ce programme est une position commune, un document complet, une feuille de route qui prend en compte le développement de l'Afrique qui doit vivre de ses propres richesses», a précisé la présidente du Liberia. Elle a appelé à un dialogue continental et à une multiplication des alliances pour défendre les intérêts de l'Afrique.

Xinhua

VATICAN

Le pape étoffe son ministère de l'Économie

C'est surtout par les problèmes économiques et financiers que le pape François a décidé d'entamer les réformes au sommet de l'Église.

Dans le chantier titanesque que le pape François a décidé d'ouvrir, la réforme des services économiques et financiers du Vatican s'imposait comme une priorité. C'est l'avis unanime aussi bien des 8 cardinaux dont il a décidé de s'entourer pour le conseiller sur cette voie délicate que d'un cabinet d'experts ayant conduit ces jours-ci un audit au Saint-Siège. L'audit, notamment, a recommandé une refonte des services financiers, aboutissant à la confirmation de l'APSA, l'organisme qui gère le patrimoine du Vatican, comme banque centrale. Les experts ont également épluché



Mgr Xuereb

les plus de 16.000 comptes de ce qui passe faussement pour la banque du Vatican, l'Institut pour les Œuvres de religion (IOR), autour duquel de nombreux scandales ont éclaté au cours des deux dernières décennies. Infiltration mafieuse, opération de blanchiment d'argent, détournement de fonds et gabegie ont secoué la vénérable institution qui a dû suivre, à marche forcée, une cure de vertu pour s'aligner sur les standards européens les plus stricts en matière de gestion d'argent.

Le pape a décidé d'accroître le mouvement et de ne pas attendre plus longtemps

pour passer à l'application des recommandations de ceux dont l'avis compte en la matière. Le 25 février, il a décidé de créer un Secrétariat de l'économie, une sorte de ministère des Finances s'appuyant sur un Conseil et ne répondant que devant lui. Il est dirigé par un cardinal à poigne, l'archevêque de Sydney en Australie, Mgr George Pell.

Ce lundi, le pape a renforcé l'équipe en nommant Mgr Alfred Xuereb comme adjoint du cardinal Pell. Mgr Xuereb, Maltais, 55 ans, il est aussi le secrétaire particulier du pape François après avoir fait partie de l'équipe des secrétaires de l'ancien pape Benoît XVI. Il traîne une réputation de rigueur – de «grippe-sou», affirment ses détracteurs qui ne voient pas toujours d'un bon œil

qu'il se déplace à bicyclette au Vatican et à Rome ! – qui sied parfaitement à l'esprit de pauvreté prôné par le pape argentin qui n'est homme à dépenser plus d'un euro (655 F) pour un café sans en faire une jaunie !

Le ministère de l'Économie, créé par le pape, a la charge de scruter à la loupe les dons, chèques sortant ou entrant au Vatican. Il doit s'assurer de la provenance licite et de la destination utile de tous les fonds avant de les faire figurer au budget du plus petit État du monde. Signe de la sévérité que le pape entend imprimer, le Vatican a décidé de geler recrutements et avancements du personnel en attendant d'assainir ses finances.

Lucien Mpama





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

UKRAINE

Vladimir Poutine : «Le pouvoir actuel en Ukraine est illégitime»

Le président russe, Vladimir Poutine, s'est exprimé officiellement pour la première fois, ce 4 mars, sur la crise ukrainienne, lors d'une interview avec la presse. Considérant que Viktor Ianoukovitch reste «le président légal de l'Ukraine», il a dénoncé «un coup d'État constitutionnel» et battu en brèche les menaces brandies par ses partenaires occidentaux contre son pays, indiquant que les sanctions auront des conséquences de part et d'autre.

Pour le chef du Kremlin, les nouvelles autorités en place à Kiev depuis la chute du président Viktor Ianoukovitch, ne sont pas légitimes. Il parle d'extrémistes coupables d'actes répréhensibles qui n'ont rien à voir ni avec

la démocratie, ni avec l'État de droit. Vladimir Poutine a cité les cas d'un gouverneur lynché à mort par des manifestants et d'un ingénieur traité de la même manière et que rien ne justifiait de tels actes. «La Russie se réserve le droit de recourir à tous les moyens pour protéger ses ci-

«La Russie se réserve le droit de recourir à tous les moyens pour protéger ses citoyens»,

toyens», a indiqué Vladimir Poutine pour justifier l'envoi des troupes russes en Crimée. Il a aussi déclaré que son pays n'a

pas l'intention d'entrer en guerre contre l'Ukraine, «un pays frère et ami», ajoutant que les soldats russes et ukrainiens se connaissent.

Commentant les menaces de sanctions des Occidentaux, il a noté qu'en raison de l'interdépendance des économies mondiales, de telles sanctions auront des effets négatifs pour la Russie mais aussi pour les pays qui les prendront. «Le message que nous faisons passer aux Russes est que, s'ils continuent sur

«Le message que nous faisons passer aux Russes est que, s'ils continuent sur leur trajectoire actuelle, nous examinerons un ensemble de mesures économiques et diplomatiques qui isoleront la Russie»,

leur trajectoire actuelle, nous examinerons un ensemble de

mesures économiques et diplomatiques qui isoleront la Russie», a averti le président américain, Barack Obama.

Sur le boycott annoncé du sommet du G8 prévu à Sotchi, Vladimir Poutine a déclaré qu'il attendait de recevoir ses hôtes comme convenu mais que s'ils décident de ne pas venir, ce sera leur décision.

La sortie médiatique du président russe intervient pendant que les relations entre le Kremlin et les capitales occidentales

sont évidemment tendues. Alors que les États-Unis ont annoncé

la suspension de leur coopération militaire avec la Russie et envisagent d'autres options de rétorsion, le secrétaire d'État américain, John Kerry, s'est rendu mardi à Kiev, pour apporter le soutien de son pays aux autorités de transition.

Dans ce concert de protestations et de condamnations de l'attitude de Moscou, seule l'Allemagne consent à ne pas couper le dialogue avec la Russie. Ce qui fait dire aux observateurs qu'une porte de sortie existe dans ce bras de fer commandé par la crise ukrainienne. Mais cette crise montre néanmoins combien Russes et Occidentaux n'ont pas détruit le nuage de suspicion qui a toujours caractérisé leur interprétation des relations internationales.

Gankama N'Siah

La Russie prête à stopper ses manœuvres militaires

La Crimée, une République autonome ukrainienne où est basée la flotte russe de la mer Noire, est devenue l'épicentre de la crise en cours en Ukraine depuis que le président Viktor Ianoukovitch, proche du Kremlin, a été évincé, le 22 février, par le Parlement ukrainien

Depuis lors, la tension est montée d'un cran, notamment suite à des manifestations visant à garder le pays hors de l'influence de la Russie qui avait déjà déployé des milliers de soldats sans insignes en Crimée. L'Ukraine qui s'est déclarée «au bord d'une catastrophe» en raison de cette situation, venait, elle aussi, de mobiliser l'ensemble de ses réservistes pour se préparer contre une éventuelle agression russe. Fort heureusement, la sagesse a prévalu puisque le président russe Vladimir Poutine a finalement décidé de suspendre les manœuvres militaires à la frontière avec l'Ukraine, après que les pays occidentaux ont accentué des pressions sur Moscou : menaces de sanctions économiques, ultimatum européen, suspension des liens militaires.

Le président américain par exemple, a mis en garde Vladimir Poutine contre des mesures concrètes de représailles l'ayant poussé à renvoyer les soldats de son pays dans leurs casernes. «Le message que nous faisons passer aux Russes, a déclaré Barack Obama, est que s'ils continuent sur leur trajectoire actuelle, nous examinerons un ensemble

de mesures économiques et diplomatiques qui isoleront la Russie. Elles auront un impact négatif sur l'économie de la Russie et son statut à travers le monde. La Russie a des liens historiques et commerciaux forts



Les soldats russe ont occupé la Crimée

avec l'Ukraine. Cela doit être reconnu, mais ce qui n'est pas acceptable, c'est que la Russie déploie ses soldats sur le terrain en toute impunité.»

Soulignant que la Russie était du «mauvais côté de l'histoire» en Ukraine, le patron de la Maison Blanche a ajouté : «Je pense que le monde est largement uni pour reconnaître que les mesures prises par la Russie représentent une violation de la souveraineté ukrainienne (...) et une violation du droit international.»

Alors que la Russie se défendait devant le Conseil de sécurité de l'ONU disant que sa présence militaire en Crimée avait pour but

exclusivement de protéger les droits de l'homme, les ambassadeurs européens à l'ONU et leur homologue des États-Unis, ont souligné qu'il s'agissait effectivement d'«un acte d'agression» puisqu'«il n'y a aucune preuve

de violences contre les communautés russes ou prorusses» en Ukraine. De leur côté, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ont demandé à Moscou de procéder sans plus tarder au repli de ses forces dans leurs bases habituelles. Faute de quoi, ils pourraient, lors de la réunion du Conseil européen extraordinaire de jeudi à Bruxelles, en Belgique, prendre des «mesures ciblées» contre la Russie. Il s'agira notamment de suspendre des négociations sur la libéralisation des visas ou sur un nouvel accord de coopération. Ils envisagent aussi des sanctions visant des personnalités ou des entités sous la forme de gel des avoirs ou de priva-

tion de visas. Pour Vladimir Poutine qui avait ordonné une inspection surprise d'une partie de ses troupes pour vérifier leur aptitude au combat, les opérations militaires des forces russes n'étaient pas en rapport avec les événements en Ukraine.

Le signe d'une possible volonté russe d'apaisement va certainement faire que la guerre soit de justesse évitée en Crimée. Cela est salué par la communauté internationale parce que les bruits de bottes qui se faisaient déjà entendre dans cette région limitrophe de la Russie, présageaient de l'éclatement imminent d'une guerre qui opposerait l'Ukraine, appuyée par les pays membres de l'OTAN, à la Russie. Ceci parce que environ 16.000 soldats russes envoyés en Crimée depuis le 24 février, bloquaient les casernes des militaires ukrainiens dans cette péninsule russophone du sud du pays.

Malgré la volonté affichée par Moscou de retirer ses troupes pour tenter de régler la crise ukrainienne, l'une des plus graves de l'Occident avec la Russie depuis la fin de la guerre froide, le chef de la diplomatie américaine John Kerry doit se rendre ce mardi à Kiev afin d'afficher le soutien de Washington aux nouvelles autorités ukrainiennes.

Avant que Moscou ne revienne sur sa décision de maintenir la présence militaire en Crimée, sept pays européens les plus industrialisés condamnaient fermement l'intrusion de la Russie en Ukraine. Ils avaient d'ailleurs dé-

cidé d'annuler les préparatifs du sommet du G8, qui inclut la Russie, et qui devait avoir lieu en juin à Sotchi, la station touristique russe où se sont tenus les Jeux olympiques d'hiver.

L'OTAN qui doit se réunir une nouvelle fois aujourd'hui sur la situation en Ukraine après sa rencontre de dimanche, avait demandé à la Russie d'arrêter ses activités militaires en Crimée. «Nous soutenons l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine (...) L'Ukraine est notre voisin, l'Ukraine est un partenaire précieux pour l'OTAN», avait déclaré le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen. Quant au Conseil de sécurité de l'ONU il plaide toujours pour que soit respectées l'unité, l'intégrité territoriale et la souveraineté indépendante de l'Ukraine.

La crise actuelle en Crimée a déjà provoqué de sérieux problèmes dans les rangs des forces armées gouvernementales ukrainiennes. Il en est déjà résulté le limogeage du chef de la marine, Denis Berzovsky, qui a prêté allégeance aux autorités pro-russes de la Crimée. Il a été remplacé par le contre-amiral Sergey Hayduk.

Notons que la Crimée, région autonome au sud de l'Ukraine, a été donnée à cette dernière par la Russie en 1954 comme symbole d'alliance amicale entre les deux camps. Elle n'est devenue partie intégrante de l'Ukraine indépendante qu'après la désintégration de l'ex-Union soviétique en 1991.

Nestor N'Gampoula

Store



Nouveau
LENOVO Edge 72z
712 500 FCFA HT

Livré avec Pro 64

Extendez garantie 2 ans pour 90.000 FCFA HT

Extension Bureautique 100.000 FCFA HT

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

OFIS TRAINING

- Installation Bureautique de base pour le suite MICROSOFT OFFICE 2013. Une demi journée de formation.
- Extension de garantie 2 ans retour Atelier. Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.

Agence de Brazzaville
Doulevard Sankou Nganou Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

et gagnez 1 mois gratuit de connexion Haut Débit de **512 Kb/s**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville
 Pointe-Noire : Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81/ 01 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com



BUROTOP IRIS



www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an



+ Onduleur EMERSON LIEBERT de 650 VA



+ Multiprises APC



+ Imprimante HP 2516 Multifonction couleur

399.000

FCFA *HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Pas de crédit ?

Garde le **SOURIRE** avec

WARID

SO-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
 Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
 Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
 Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action



le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Acer Celeron (Rouge et Gris)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



Garantie 1 an



Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

PROJET DE DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR BASILE IKOUEBE, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

À LA 25^e SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES

Genève, 3 mars 2014

**Monsieur le Président,
Madame la Haut Commissaire,**

Je voudrais d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, à la suite de votre élection à la tête de notre conseil, et vous assurer du plein appui de ma délégation dans l'accomplissement de votre mandat.

Madame la Haut Commissaire peut comme à l'accoutumée compter sur la coopération du Congo dans l'exercice combien délicat de sa mission en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'Homme partout dans le monde.

Au moment où se tient la présente session, l'actualité internationale nous rappelle combien la situation de ces droits demeure volatile dans maints endroits de la planète, particulièrement en Afrique, même si des avancées indéniables sont enregistrées ici et là.

C'est le lieu de rappeler la nécessité des politiques vigoureuses et soutenues en matière de prévention dont les coûts sont infiniment inférieurs à ceux des opérations de maintien de la paix.

Le Secrétaire Général de l'ONU, Monsieur Ban Ki Moon, a raison d'appeler à passer d'une «culture de réaction à une culture de prévention».

À cet égard, le rapport du Secrétaire Général de l'ONU publié en 1998 sur «les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique» reste d'une actualité et d'une pertinence frappantes !

D'où l'impératif d'une gouvernance inclusive.

La crise en RCA est une tragique illustration de la déliquescence de l'État, quand, des années durant, les acteurs politiques n'arrivent pas à mettre en place des mécanismes appropriés de gestion post-conflit.

Aujourd'hui, une crise humanitaire sans précédent, conséquence des troubles politiques, met en péril des milliers de vies innocentes.

Très tôt, les États de sous-région, regroupés au sein de la CEEAC, ont pris leurs responsabilités, sur les plans politique, militaire, sécuritaire, financier, judiciaire...

La communauté internationale a été sollicitée. Elle apporte aujourd'hui les réponses attendues, à l'instar de notre Conseil, qui a adopté, lors de la session d'octobre 2013, la résolution 24/34 sur l'assistance technique à la RCA dans le domaine des droits de l'homme et a décidé de nommer un expert indépendant chargé de surveiller la situation des droits de l'homme en RCA, en vue de formuler des recommandations concernant l'assistance technique et le renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme.

Mon gouvernement appuie les conclusions de la session spéciale du Conseil des droits de l'homme tenue sur initiative africaine le 20 janvier 2014, et se félicite de la nomination de Madame Marie Thérèse Aissata Keita-Bocoum en qualité d'expert indépendant.

Nous exhortons toutes les parties au conflit en RCA à faciliter l'accès de l'ONU et d'autres organisations humanitaires à toutes les personnes ayant besoin d'assistance.

Nous devons mettre l'accent sur la lutte contre l'impunité. C'est dans cet esprit que mon gouvernement a arrêté, sur son territoire, le 25 février 2014, trois éléments des milices anti-Balaka.

Les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies 2121, 2127 et 2134 viennent en appui à la décision du Conseil des Droits

de l'homme, qui met l'accent sur la promotion et la protection des droits de l'homme.

Dans le même ordre d'idée, ma délégation apprécie positivement le plan en six points proposé par le Secrétaire général des Nations unies destiné à stabiliser la situation en RCA et qui intègre l'aide humanitaire.

Dans son rôle de médiateur, le Président de la République du Congo, SEM Denis SASSOU NGUESSO, reste profondément engagé dans la recherche de solutions durables de sortie de crise, notamment dans le cadre de la CEEAC, de la CEMAC et du Groupe inter-



national de contact qui tiendra sa 4^{ème} session au cours de ce mois, à Brazzaville.

Outre de nombreux efforts déjà accomplis, sur les plans sécuritaire et militaire, le Congo a pris l'engagement de contribuer au soutien de l'action de la MISCA, dont les besoins sont estimés à plus de 400 millions de dollars, ainsi qu'au fonctionnement de l'État centrafricain, dans le cadre de l'apport global de la CEEAC qui s'élève à 100 millions de dollars.

Ma délégation saisit cette occasion pour féliciter les soldats de la MISCA qui accomplissent leur mission avec courage et dévouement, dans des conditions particulièrement difficiles et se réjouit de l'amélioration progressive de la situation sécuritaire à Bangui et en province.

C'est ici le lieu de lancer un appel à tous les partenaires qui se sont engagés à aider la RCA, à tenir leurs engagements.

Monsieur le Président,

Entre autres conséquences des conflits internes, il y a les déplacements des populations en quête de paix, de sécurité et de bien-être. Ces mouvements migratoires ont connu une intensité qui pose le problème du cadre juridique de protection des migrants dans les pays d'accueil, car ceux-ci sont souvent soumis aux abus de toutes sortes.

Partout où leurs droits sont bafoués, les migrants devraient avoir accès à la justice, y compris à l'assistance judiciaire.

Nos partenaires du Nord devraient en particulier accueillir les individus et leurs familles dans la dignité et le respect de tous leurs droits y compris le droit au travail décent et traduire dans les faits leurs bonnes intentions en matière de promotion et de protection des droits de l'homme.

La protection internationale des droits des migrants, la prévention des violations et l'application des sanctions contre les auteurs en cas d'abus ou de non application des dispositions prévues dans les différentes conventions doivent être sérieusement envisagées. À cet égard, nous invitons les États qui ne l'ont pas encore fait à adhérer à la Convention Internationale sur la protection des droits

de travailleurs migrants et de leurs familles. Ainsi, ils donneront plus de visibilité à leur engagement en faveur de la promotion et de la protection de tous les droits de l'homme.

Une réflexion au plan international ayant pour base des politiques nationales responsables et une gestion concertée des flux migratoires est donc nécessaire. Elle permettra d'intégrer toutes les questions liées aux migrations dans une vaste étude qui tienne compte de tous les paramètres.

La notion de «responsabilité partagée», thème du forum mondial sur la migration et

autres textes ont été adoptés pour protéger les couches les plus vulnérables de la société, en particulier les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les personnes vivant avec le VIH-Sida.

La Loi N° 4-2010 du 14 juillet 2010 portant protection de l'enfant a permis le renforcement de la prévention des risques de violence, d'exploitation, de traite et d'abus ; des campagnes de sensibilisation sont organisées, visant à accroître la conscience des institutions et des populations (y compris des enfants eux-mêmes afin qu'ils puissent mieux se protéger).

En outre, le renforcement du cadre juridique de protection de l'enfant s'illustre notamment à travers l'adoption de la Loi N° 10-2012 du 04 Juillet 2012 portant institution du régime de la famille et de l'enfance.

L'on peut également noter le renforcement des capacités des secteurs sociaux (santé, éducation, affaires sociales) sur l'approche budget-programme en vue d'accroître les investissements en faveur des enfants. D'où, une augmentation sensible des ressources, bien qu'encore insuffisantes, de la santé, de l'éducation et de la protection sociale et juridique.

Par ailleurs, le Gouvernement met en place un système national d'information de l'action sociale qui débouchera sur la création de l'observatoire de l'enfant et de l'action sociale, en application de l'article 61 de la loi portant protection de l'enfant. Cette architecture d'information se basera sur la définition des indicateurs, la collecte, l'analyse et la diffusion des données. Le système national d'information doit en effet aider à la prise de décisions à tous les échelons stratégiques et opérationnels.

C'est également le lieu de souligner la coopération renforcée en matière de lutte contre la traite. Ainsi, un accord bilatéral suivi d'un plan d'action a été signé en 2011 entre la République du Congo et la République du Bénin concernant la traite d'enfants.

De même, entre le gouvernement et la société civile une coordination sur la lutte contre la traite des enfants a été mise en place.

Le Congo participe également à toutes les initiatives visant la lutte contre la traite des personnes au niveau de la sous-région d'Afrique Centrale.

Outre de nombreuses initiatives prises en faveur de la promotion et de la protection des droits de la femme, le Gouvernement organise chaque année, des campagnes contre les violences faites aux femmes, ainsi que sur les droits de la femme, à l'occasion de la journée internationale de la femme, aussi bien en zone urbaine que rurale.

Monsieur le Président,

Les efforts en faveur du respect de la dignité de la personne humaine, l'égalité, la démocratie, la promotion et la protection des droits de l'homme sont une quête quotidienne.

Mon Gouvernement est conscient des limites de son action dans les domaines évoqués plus haut, tant les défis à relever demeurent énormes. Mais notre engagement demeure sans faille.

C'est pourquoi, tout en remerciant les partenaires tant bilatéraux que multilatéraux pour leur appui dans ce domaine, je sollicite par la même occasion un soutien accru en vue de nous accompagner dans l'introduction de la formation en matière des droits de l'homme dans toutes les sphères de la vie nationale.

Je vous remercie./

Nous vous ouvrons les portes du Moyen-Orient

Brazzaville - Dubaï 3 Vols directs / semaine



www.flyecair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)

+ 971 4 282 21 99 (Dubaï)

relationclients@flyecair.com + 33 01 78 77 78 77 (France)

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

60 ANS DE LITTÉRATURE CONGOLAISE

Des auteurs échangent sur le livre et le théâtre

Dans le cadre de la célébration des 60 ans de la littérature congolaise, le ministère de la Culture et des Arts et l'Union nationale des écrivains et des artistes congolais (Uneac) ont institué les Vendredis du livre et du théâtre.

Le bal avait été ouvert le 20 décembre dernier à l'Hôtel de ville de Brazzaville avec l'écrivaine Monique Alfred Ambouen Ondzé, qui a eu l'honneur d'en être le pilote avec son roman Une vie de brimade en terre promise. Œuvre émouvante, qui a accroché le public dont la soif d'en savoir davantage sur l'intrigue a été comblée par l'auteur et le critique littéraire du jour. Ensuite, le 27 décembre, dans la salle de conférences de l'Hôtel de la préfecture de Brazzaville — gracieusement offert désormais à la promotion du livre et du théâtre congolais par le pré-

fet et écrivain, le général Benoît Moundélé-Ngolo —, l'écrivaine congolaise de la diaspora Liss Kihindou a séduit, ému et enthousiasmé l'auditoire avec son roman Chêne de bambou, essentiellement constitué d'échanges épistolaires entre deux amies, l'une en Occident, l'autre en Afrique.

Le premier vendredi de l'année, les amoureux du théâtre ont été plongés dans un spectacle féerique, électrisant les spectateurs par une thématique d'actualité, avec la représentation théâtrale de Mal de terre, une pièce de théâtre de l'écrivain Henri Djombo. Elle a permis à chacun de réfléchir sur les dérives comportementales de certains citoyens véreux qui se font passer pour les propriétaires d'une terre héritée de leurs ancêtres et qui en vendent des lopins au mépris des lois et règlements de la

République. Véritable procès des mœurs dont sont victimes de nos jours bien des citoyens de cette République dont la terre aiguisée des appétits mesquins. Le livre est revenu sur le devant de la scène le 10 janvier 2014 avec Le manguier, le fleuve et la souris du président Denis Sassou N'Gusso. Un ouvrage décrypté par Raymond Loko, Ernest Bompoma-Ikélé, Pierre Ntsémou et Ramses Bongolo croisant leurs regards sur ce livre-programme où les contours de la prospective d'un homme d'État visionnaire rêvant d'une Nation solidaire et aspirant à l'émergence économique et sociale se sont révélés à la fin de l'analyse de l'œuvre, après une série d'échanges animés entre le public et les analystes sur ce récit biographique le passant au crible d'une critique objective. Le vendredi 17 janvier 2014, la

navette du théâtre a repris son envol, transportant les voyageurs-spectateurs émus et secoués par la troupe de théâtre dit «de l'environnement», interprétant avec brio la pièce de théâtre Le cri de la forêt de l'écrivain Henri Djombo. Un cri du cœur pour la préservation des forêts et de l'écosystème dont la dangereuse agression entraîne des conséquences sur la vie humaine.

Quand est venu le tour du livre de Gérard Yongo, Un Guru, apprenti sorcier, de passer par le crible de la critique le vendredi 7 février 2014, le public s'est régalé d'une histoire captivante et réelle d'une escroquerie spirituelle menée de mains de maître par des prophètes indécents bien connus sur les deux rives du fleuve Congo, illustrés par Munkulunkulu Mutombo, personnage symptomatique des dérives de cer-

tains hommes d'église abusant de la naïveté des fidèles en quête de salut, de santé et d'assises sociales stables.

Le 14 février, l'heure était au théâtre avec la mise en scène de Chris Ollingaud d'une pièce encore inédite intitulée La destruction interprétée par une troupe composée de très jeunes artistes au talent prometteur, dénommée Le Paraclet. La violence des scènes, soutenue par un décor macabre et des costumes maculés de sang simulé sur des personnages victimes de la folie destructrice de l'homme, appelle de façon pathétique au ressaisissement et à la tolérance pour que l'altruisme fédérateur revienne occuper les cœurs des Congolais et, à travers eux, de tous les citoyens du monde en proie à des déchirements et des guerres inutiles.

Hermione Désirée Ngoma

THÉÂTRE D'ART AFRICA

«La Marmite de Koka-Mbala» sera jouée pour célébrer la femme

À l'occasion de la 52^e édition de la Journée internationale du théâtre, le Centre de formation et de recherche en art dramatique (CFRAD) ouvrira ses portes pour un spectacle essentiellement en l'honneur des femmes, le 28 mars prochain.

Au menu, *La marmite de Koka-Mbala*, une œuvre du journaliste écrivain Guy Menga, qui sera interprétée par la compagnie Théâtre d'art Africa dans une mise en scène de Pascal Mayenga. C'est une pièce avec plusieurs entractes, qui nous relate la méchanceté de la cité de Koka-Mbala, capitale de ce royaume dirigé par le roi Bintsamou, où les lois sont rigides et les juges inflexibles et impitoyables.

Au travers de ces lois, par exemple, il est interdit à tout homme de lever les yeux sur une femme et inversement ; la femme doit baisser sa tête tout au long de sa conversation. Dans le royaume de Koka-Mbala, le vol est strictement interdit. Cette loi frappe souvent les jeunes. Or un délit commis vaut une condamnation à mort, la victime est enterrée vivante sur la place publique, dans une fosse hérissée de sagaies, et l'on plante sur sa tombe un jeune arbre appelé «Nsanda». Les choses ne cessent de s'empirer dans ce royaume. C'est pourquoi Bobolo, le conseiller du roi, en même temps le grand féticheur du royaume, invente une marmite à esprit en terre cuite destinée à faire peur à ceux qui hésitent à prononcer la pénitence à tout jeune surpris en flagrant délit...

Charles Baloukou, directeur de la compagnie théâtrale, invite les Congolaises à venir nombreuses voir gratuitement le spectacle, le vendredi 28 mars à 17h30, au CFRAD. À l'occasion du mois de mars - mois de la femme - ce spectacle est effectivement réservé aux femmes.

Rosalie Bindika

CENTRE CULTUREL RUSSE

Hommage à l'écrivain russe Pouchkine

L'anniversaire de la mort du poète et écrivain russe est célébré en Russie et dans le monde littéraire tout entier. Cette année, l'événement a eu lieu au lycée Joseph-Chaminade de Brazzaville.

Les professeurs et enseignants de la langue russe au Congo et le personnel du Centre culturel russe (CCR) ont saisi cette opportunité pour rendre, la semaine dernière, un vibrant hommage à l'éminent poète et écrivain russe Alexandre Sergueïevitch Pouchkine. Des élèves venus de tous les lycées publics et privés de la ville capitale ainsi que des auditeurs russes ont rehaussé de leur présence cette cérémonie, en lisant les vers de ce grand poète. «On ne peut pas ap-

prendre la langue russe et ne pas connaître Alexandre Pouchkine», a déclaré l'un d'eux.

Pour Marcel Bansimba, inspecteur en langue russe, Alexandre Sergueïevitch Pouchkine a fondé les bases du russe littéraire moderne. «Si on a été au lycée, on a appris au moins des vers de Pouchkine», a-t-il souligné avant de développer un plaidoyer pour le russe: «Chaque année, nous organisons les Olympiades de la langue russe, à l'issue de laquelle nous décernons quatre bourses d'études supérieures gratuites aux élèves. En plus de cela, la direction d'orientation des bourses octroie cinquante bourses d'études. Donc, il y a beaucoup de possibili-

tés de s'engager dans la science en apprenant la langue russe», a-t-il conclu. La langue russe est apprise au Congo depuis les années 1960. Certes il y a eu beaucoup des soubresauts, surtout après l'effondrement du bloc communiste. Mais depuis les années 2002, la langue russe revêt une grande importance dans le monde. À cet égard, Marcel Bansimba a pris l'exemple des derniers jeux Olympiques de Sotchi où tous ceux qui ont pris la parole parlaient en trois langues : le français, l'anglais et le russe.

Qui est Alexandre Sergueïevitch Pouchkine ?

Né le 6 juin 1799 à Moscou, Alexandre Sergueïevitch Pouchkine était un passionné des classiques anglais. Parmi ses œuvres : Le Prisonnier du Caucase (1821) ; La fontaine de Bakhtchisarai (1822) ; Les Tziganes (1824). Surtout, Pouchkine entame son chef d'œuvre, Eugène Onéguine (1823-1830), écrit sa grande tragédie Boris Godounov (1824-1825), et compose les «contes en vers» ironiques et réalistes. Pendant le duel, le poète reçoit une balle d'un pistolet dans le ventre et meurt, deux jours plus tard, des suites de cette blessure. Il est enterré à proximité de la propriété familiale de Mikhaïlovskoïe au monastère de Trigorskoïe.



Lecture des vers de Pouchkine par les lycéens (© Adiac)

Bruno Okokana

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 27^e journée, 2^e division

Samedi, le match entre Antwerpen et Saint-Trond a été interrompu en raison de jets de fumigènes des turbulents supporters du club d'Anvers. Alors que Saint-Trond menait 1-0, l'arbitre a été contraint de renvoyer les joueurs aux vestiaires à la demi-heure de jeu. Une rencontre que Maël Lépicier avait débuté en défense centrale. Reste à savoir si le match sera rejoué ou donné perdant à Antwerp, actuel 8e du championnat. Toujours pas de Yannick Loemba dans le groupe du White Star, défait sur son terrain par Westerlo (0-1).

Notons la victoire du RWDM Brussels de Jean-Guy Wallemme à Dessel Sport (1-0). Depuis l'arrivée de l'ancien sélectionneur du Congo, le club bruxellois est invaincu (2 victoires et 2 nuls).

Bulgarie, 25^e journée, 1^{re} division

Fodé Doré ouvre son compteur but en Bulgarie. Titulaire lors du déplacement à Neftohimik, le Congolais a offert la victoire au Botev Plovdiv en inscrivant l'unique but du match à la 33e : servi aux six mètres, l'ancien Angevin élimine son vis-à-vis d'un contrôle orienté du droit et glisse le ballon sous le portier. Également à l'origine d'un beau mouvement mal conclu par Ognyanov à la 51e. Remplacé à la 66e. En deux matchs, Doré cumule désormais une passe décisive et un but.

Espagne, 28^e journée, 2^e division

Remplaçant, Dominique Malonga est en-

tré en jeu à la 62e minute lors du revers de Murcie à Numancia (0-1). Murcie reste dans le ventre mou du classement (11e), mais reste dans la course aux play-offs (2 points de retard sur le 6e, dernier accessit).

Espagne, 27^e journée, 3^e division, groupe 1

Sans John-Christopher Ayina, absent, Santander chute chez la réserve du Cetla Vigo (0-1). Mais conserve sa première place avec deux longueurs d'avance sur son dauphin.

Grèce, 27^e journée, 1^{re} division

Lendemain de Ligues des champions compliqué pour l'Olympiakos qui craque à domicile face au Panathinaïkos (0-3). Delvin Ndinga, titulaire et averti à la 63e, a joué l'intégralité du match. Un revers sans conséquence pour le club athénien qui conserve 19 points d'avance sur le deuxième.

Portugal, 21e journée, 1re division
Chris Malonga était titulaire lors du match nul obtenu par Guimarães face au FC Porto (2-2). Remplacé à la 72e, alors que son club avait égalisé, après avoir été mené de deux buts. Malgré ce point pris, le Vitoria reste à 13 longueurs de son adversaire du jour, 3e au classement.

République tchèque, 18^e journée, 1^{re} division

Le FK Teplice remonte sur le podium au bénéfice de sa victoire sur le Sigma Olomouc (4-0). Titulaire, il est à l'origine du



Dixième but de la saison pour Franci Litsingi lors du carton de Teplice face au Sigma Olomouc (droits réservés)

troisième but de son équipe, puisque son centre échappe au portier adverse et profite à Nivaldo. Auteur d'une reprise de volée à côté du cadre à la 65e, il clôt ensuite le score à la 73e minute d'une tête au second poteau. En 18 matchs joués, Litsingi compte désormais 10 buts et 6 passes décisives.

Sans Dzon Delarge, en instance d'opération du genou, le Slovan Liberec l'emporte à Jihlava (3-2). Et revient à deux points du podium.

Russie, match amical

Absent en sélection, Christopher Samba était titulaire lors du match amical disputé par le Dinamo Moscou face aux Kazakhs du FC Ordabasy (3-1). Remplacé à la pause.

Slovaquie, 20^e journée, 1^{re} division

Juhvel Tsumou était absent lors du succès de Senica sur le Zlaté Moravce (2-1). Senica est 4e à égalité de points avec le 3e, mais à 11 longueurs du leader, le Slovan Bratislava.

Suisse, 23^e journée, 1^{re} division

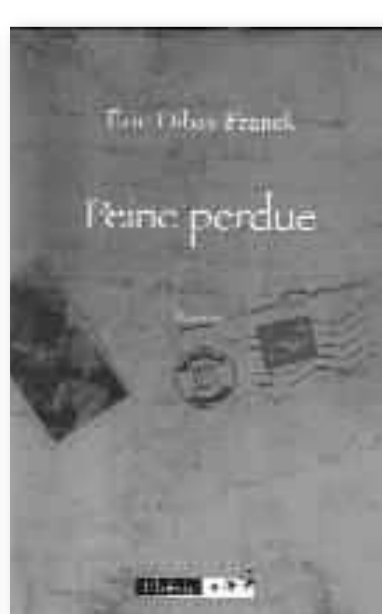
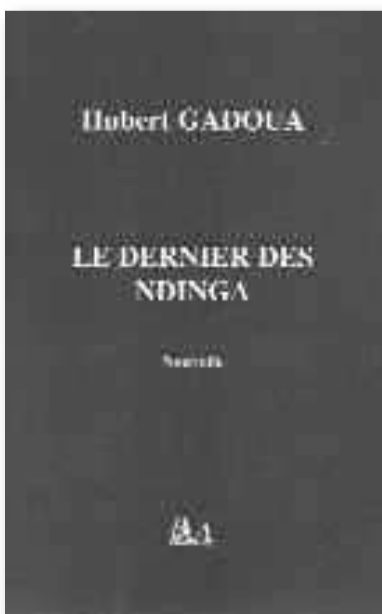
Aarau et Igor Nganga, titulaire, l'emportent à Lausanne (1-0). Aarau a désormais 5 points d'avance sur Sion et 12 sur Lausanne.

Turquie, 27^e journée, 2^e division

Lys Mouithys n'était pas dans le groupe d'Ankaraspor, qui prend le point du nul à Gaziantepspor (3-3).

Camille Delourme

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



CLÔTURE DU 2^e FORUM MONDIAL DES FEMMES FRANCOPHONES

Des recommandations idoines pour renforcer le rôle de la femme dans l'espace francophone

Placée sur le thème « femmes actrices de développement », le forum s'est clôturé avec succès le 4 mars dans la salle des congrès du Palais du peuple. C'est le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, qui a présidé cette cérémonie au nom du chef de l'État, Joseph Kabila kabange. Durant deux jours du 3 au 4 mars, toutes les femmes de l'espace francophone qui se sont donné rendez-vous à Kinshasa, capitale de la Francophonie, ont cogité sur les questions concernant leur développement. Pour passer au peigne fin toutes leurs préoccupations, elles se sont regroupées en trois ateliers pour examiner respectivement les problématiques femme et paix ; femme et pouvoir et enfin femme et éducation.

De ces trois problématiques, des femmes ont formulé des recommandations auprès des chefs d'États et de gouvernements, de l'organisation internationale de la francophonie (OIF) et de la société civile. Des recommandations qui réaffirment le rôle de la femme comme actrice du développement par le renforcement de l'éducation de la jeune fille jusqu'à l'âge de 16 ans et de l'autonomisation de la femme. Cela pour inverser à terme toutes les discriminations dont sont victimes les femmes de l'espace francophone.

Aux chefs d'États et des gouvernements, la coordinatrice du réseau francophone pour l'égalité homme et femme, Mme Ndiay, qui a lu ces recommandations souligne que les femmes réunies au 2^e forum mondial des femmes francophones à Kinshasa proposent que soit intégrée la notion de l'égalité homme – femme et l'autonomisation dans le nouveau programme après 2015 par adoption d'une approche transversale fondée sur le droit, que la participation de la femme soit garantie dans le processus de résolution des conflits, que soient améliorées les conditions de vie de populations par la bonne gouvernance socioéconomique par une répartition équitable des ressources, que soit prise en compte la prise en charge médicale et psychologique des victimes de violences sexuelles et que les États membres assurent la participation de la femme à la reformer du secteur sécuritaire.

Pour ce qui est de l'éducation, de l'emploi et du développement durable, la société civile qui s'est attelée sur cette problématique recommande que les États prennent des dispositions nécessaires pour assurer l'éducation des filles jusqu'à l'âge de 16 ans, de mettre en place des programmes d'alphabetisation, d'éducation et de formation continue, de mettre en œuvre des

programmes d'emploi et réinsertion professionnelle et de favoriser la mise en place d'un fond francophone pour l'éducation.

Pour renforcer la participation politique, économique et l'autonomisation, les femmes recommandent la création d'un cadre législatif et des mesures pour mettre en place un système électoral garantissant une égale participation des femmes et des hommes, d'engager un travail de budgétisation sensible au genre; de promouvoir la pleine participation de femmes dans l'économie formelle, de lutter contre les stéréotypes, sources de discriminations.

Pour sa part, il a été recommandé notamment à l'OIF d'appuyer le réseau francophone pour l'égalité homme-femme au sein de l'espace francophone, d'approfondir l'intégration du genre de manière transversale dans les programmes de l'organisation. La société civile, quant à elle, devra travailler en réseau pour constituer une force en vue d'accompagner les politiques dans les programmes de sensibilisation de l'égalité homme – femme, participer au processus de paix pour faire entendre la voix de femmes, assurer le suivi vigilant des politiques et stratégies en faveur de l'égalité homme-femme.

Aline Nzuzi

Catherine Samba Panza, un modèle de fierté et de défi pour les femmes

Intervenant après Yamina Benguigui qui a souligné l'importance de l'éducation de la jeune fille jusqu'à l'âge de 16 ans, la présidente de la République Centrafricaine, Catherine Samba Panza, dans un discours fortement applaudi par l'assistance, a fait savoir que son accession à la haute fonction au sommet de l'État est une fierté mais aussi un défi pour les femmes francophones.

"Oui, déclare-t-elle, une femme francophone a été mise au sommet d'un État. C'est l'espoir de tout un peuple qui est placé à la tête de l'État en tant que mère et comme source de paix". Des salves interminables d'applaudissements ont émané de la salle.

"En m'élisant à la magistrature suprême, poursuit-elle, le peuple centrafricain a compris que seule la femme peut apporter la paix et réunir ce que la politique a divisé. Cet événement politique démontre que la femme est incontournable dans le processus de développement.

Consciente qu'elle hérite d'un pays au bord du gouffre, Catherine Samba Panza sollicite le soutien de toutes les femmes francophones pour relever le défi de redressement de son pays, soutien du reste que les participantes lui ont accordé au deuxième forum, au regard des cris de joie mê-

lés des applaudissements qui fusaient de partout dans la salle. « Je lance un appel aux femmes francophones d'apporter leur soutien multiforme à mon pays, en faisant de mon pays un exemple réussi d'un pays dirigé par une femme. J'hérite d'un pays au bord du gouffre, mais avec la détermination que j'ai nous arriverons au bout de la transition. Cependant, sans un appui massif de la francophonie, l'objectif de la stabilisation du pays dans le délai requis ne pourra être atteint », plaide-t-elle. La cérémonie de l'ouverture a été marquée par la présence de la présidente de la République Centrafricaine, Catherine Samba Panza, du Premier ministre Matata Ponyo Mapon; de la première dame du Mali, Maïga Aminata, de la première dame de la RDC, Olive Lembe Kabila, de la représentante de secrétaire général de l'ONU pour les grands lacs, Mary Robinson; de la ministre déléguée de la France à la Francophonie, Yamina Benguigui; du président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku; du premier président de la cour suprême de justice; du procureur général de la République; des ambassadeurs et chefs de mission diplomatiques.

A.Nz.

INTERVIEW

Jacques Djoli : « Évitions de toucher au socle institutionnel au risque de planter le décor de la contestation électorale »

Sénateur et inspecteur général du Mouvement de libération du Congo (MLC), Jacques Djoli analyse froidement le processus électoral en cours en s'inspirant de l'expérience de la Céni, organisatrice des scrutins de 2011.

Les Dépêches de Brazzaville : Sénateur, ne gardez-vous pas un souvenir amer de votre passage à la Céni ?

Jacques Djoli : C'est une question qui ne m'agace pas. Au contraire, je suis à l'aise parce qu'au-delà des difficultés, d'un environnement politique qui n'est pas encore ancré aux valeurs démocratiques, des contraintes logistiques et d'énormes défis, au-delà aussi des faiblesses personnelles dans la maîtrise de la gestion des questions électorales, nous n'avions pas totalement démerité.

LDB : Vous avez déçu votre famille politique de l'opposition qui comptait énormément sur vous....

JD : C'est une erreur de croire que je devais être au service de ma famille politique d'autant plus qu'en vertu de la loi organique de la Céni, lorsqu'on est désigné, on n'appartient plus à sa famille politique. On devient une personnalité indépendante. Dès lors que j'ai prêté serment devant la Cour suprême, je devais faire mon travail en âme et conscience. Toutefois, je reconnais que c'était très difficile, mais nous avons pu, en moins de six mois après notre installation le 3 mars 2011, organiser deux élections générales - présidentielle et législatives - dans toutes leurs phases, c'est-à-dire à partir de l'enrôlement des électeurs jusqu'à la publication des ré-

sultats et aux contentieux électoraux. **LDB : On a parlé de tripatouillage des élections de 2011 qui ont donné lieu à une crise post électorale. Etes-vous fier du travail abattu par la Céni ?**

JD : Lorsqu'on fait le bilan d'un processus électoral, on a tendance à se focaliser sur l'organe électoral. Or, on oublie que l'organe électoral, bien qu'étant au centre du processus, n'est qu'un miroir de toutes les cohérences et incohérences de la société. La responsabilité est donc partagée pour ce qui est du dysfonctionnement constaté. En effet, c'est en 2007 que la Commission électorale indépendante (CEI) devait disparaître. Comment peut-on m'expliquer qu'elle soit restée en place jusqu'au 3 mars 2011 ? C'est au cours de l'année électorale qu'on va mettre en place à la va-vite la Céni qui devrait en un temps record chercher les moyens financiers, matériels et logistiques. Personnellement, je ne regrette rien C'est une expérience difficile certes, mais qui m'a permis de comprendre qu'un État démocratique ne se construit pas seulement par l'adoption des textes, mais également par l'encre de l'esprit démocratique dans tous les secteurs de la société. D'où ma question : peut-on avoir les élections démocratiques dans un État où il n'y a ni démocrates ni institutions démocratiques ?

LDB : Qu'avez-vous légué comme héritage à ceux qui vous ont succédé ?

JD : Je dois rappeler que contrairement à la CEI dont 90% des ressources provenaient des bailleurs de fonds extérieurs, la Céni, sous notre direction, a

géré des fonds venant du gouvernement congolais. Nous avons laissé un bâtiment complètement équipé, un parc automobile important, un réseau V-SAT qui fonctionne... Concernant les données informatiques, faute de temps, nous n'avions presque rien changé. Nous avons trouvé 25.000 millions d'électeurs, nous en avons laissé 32 millions. Et c'est presque le même personnel trouvé que nous avons utilisé. Nous avons renforcé ses capacités en matières technologiques et, dans la valorisation des compétences nationales, nous avons dû faire le nettoyage du fichier électoral avec une entreprise congolaise.

LDB : La CEI et la Céni, n'est-ce pas blanc bonnet, bonnet blanc ?

LDB : Il faut tirer les vraies leçons pour asseoir une démocratie électorale efficace. La question de la confiance dans l'organe électoral est très capitale. Lorsque vous partez déjà avec un organe électoral déséquilibré (par exemple quatre membres de la majorité contre trois de l'opposition comme à notre époque) auquel il faut ajouter le manque d'indépendance des uns et des autres, le processus électoral pose déjà problème. Le respect du cadre juridique est également capital, d'autant plus qu'en 2011, nous organisons les élections après une révision constitutionnelle catastrophique qui a frustré les gens en créant un environnement électoral de contestation. Rappelez-vous que tout au long de ce processus électoral, les manifestations de l'opposition étaient organisées presque

chaque jeudi devant le siège de la Céni. Il faut donc faire attention aujourd'hui lorsqu'on propose la modification du mode de scrutin, à ne pas toucher au socle institutionnel en plantant déjà les conditions de contestation électorale comme en 2011 où l'on a prétexté le manque des moyens financiers pour justifier la suppression du second tour de l'élection présidentielle. Grosso modo, au-delà des questions liées aux moyens, il ne faut pas changer les règles du jeu constitutionnel issues du pacte républicain scellé lors du dialogue intercongolais de Sun City.

LDB : Une certaine opinion accuse Jean Pierre Bemba de dictature du fait qu'il donne ses directives à partir de la Haye. Qu'en dites-vous ?

J.D : Tant qu'il n'est pas condamné, il continue de jouir de ses droits et prérogatives comme sénateur et président national du MLC. Lorsque le comité exécutif du parti se réunit sous la direction du secrétaire général Thomas Luhaka, c'est normal qu'il soit consulté et qu'il donne son point de vue conformément aux statuts du parti. Il est vrai que le président Bemba a une forte personnalité, mais ce n'est pas lui qui décide tout seul. Il décide avec les autres organes du parti. Et il arrive même que lors d'une réunion du collège des fondateurs, son point de vue soit mis en minorité par les autres membres. Si les gens veulent se faire caporaliser, ils ne doivent pas se cacher derrière leurs faiblesses pour dire que c'est Jean Pierre Bemba qui bloque. En tant qu'inspecteur général du MLC, j'agis sur base des

statuts du parti. Il faut donc en rester là. **LDB : Qu'en est-il de la participation du MLC au gouvernement de cohésion nationale en gestation ?**

JD : La démarche du MLC est simple : lorsqu'un informateur est désigné et qu'il nous consulte comme en 2006 ou en 2012 pour entrer au gouvernement, les instances du parti vont se réunir pour donner une suite à l'offre qui nous sera faite. Le secrétaire général avait, au cours de la dernière cérémonie d'échange de vœux, déclaré que le MLC n'avait encore reçu aucune offre dans ce sens. Là-dessus, Jean Pierre Bemba reste catégorique : il est hors de question que nous participions à un quelconque gouvernement de cohésion nationale à quelque deux ans de la fin du mandat du président Joseph Kabila. Personnellement, je me demande quel bénéfice tirera le MLC en entrant dans un gouvernement d'union nationale pendant deux ans. Qu'est-ce que le MLC est capable d'apporter pendant deux ans que la majorité actuelle n'a pas pu faire en douze ans de pouvoir ? Serions-nous capables d'inverser la marche de l'État en deux ans et nous présenter devant les urnes avec un bilan défendable ? Ce sont là des questions de fond qui font débat au sein du parti. Il ne faut pas transformer la vie politique en un marché d'achat des postes. Les défis auxquels fait face actuellement la RDC sont si énormes pour être réduits à l'occupation de deux ou trois postes ministériels.

Alain Diasso

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA FRANCOPHONIE

Moïse Moni Della propose la candidature d'Henry Lopes

Pour ce citoyen de la RDC, l'actuel ambassadeur du Congo-Brazzaville à Paris est la personnalité la mieux placée pour remplacer Abdou Diouf et porter le concept de "Francophonie de conscience".

L'ancien vice-ministre de l'Information et presse et ancien président de la commission des Forces acquises au changement (Fac) chargée du quatorzième sommet de la Francophonie, Moïse Moni Della Idi, vient de proposer la candidature du Congolais Henry Lopes, au poste du secrétaire général de la Francophonie, en remplacement d'Abdou Diouf. Ce vœu est contenu dans une correspondance adressée le 4 mars aux chefs d'Etat de la RDC, Joseph Kabila, du Congo-Brazza, Denis Sassou Nguesso, et de France, François Hollande, dont copies ont été réservées à tous les présidents des pays membres de la de cette organisation.

Dans sa requête, Moni Della note que la personnalité proposée est la mieux placée pour porter le concept de la « Francophonie de conscience », qui est une « Francophonie des peuples, des valeurs humanistes et de développement », différente, selon lui, de la « Francophonie de parade, fa-

cade, de connivence, de conve-nance et de complaisance », qui est celle des dirigeants et des courtisans. Pour lui, l'Africain ne peut continuer à être un spectateur de la Francophonie. Il doit participer, en apportant son point de vue, en vue de faire évoluer la Francophonie, de l'organisation des Etats ayant le Français en partage à une organisation basée sur la conscience, les valeurs des droits de l'homme, et qui devra accorder une place de choix à la femme et à son éducation, pour le développement.

La requête de Moni Della est également soutenue par la dimension internationale d'Henry Lopes, qui est au « carrefour de cultures », ainsi que les valeurs incarnées par cette personnalité. « M. Henry Lopes dont nous proposons la candidature, est actuellement ambassadeur de la République du Congo à Paris. Il est un ancien premier ministre, un homme de culture, un homme d'ouverture, un écrivain, un homme au carrefour de culture et de civilisations, un homme d'Etat qui n'a pas d'état d'âme lorsqu'il faut œuvrer pour l'intérêt général, un homme de métissage culturel cher à Léopold Sedar Sen-



Henry Lopes

ghor », a expliqué Moïse Moni.

Des innovations

Dans les motivations de sa requête, cet ancien vice-ministre congolais, qui n'affirme n'avoir pas été contacté par Henry Lopes ni ne tenir compte de son avis, rappelle néanmoins que ce dernier avait été candidat à ce poste, face à Abdou Diouf, qui arrive fin mandat, après l'avoir refait. Il pense aussi que

l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'est ayant déjà été servies par Boutros Boutros Ghali et Abdou Diouf, il ne serait que justice de faire passer une personnalité de l'Afrique centrale à ce poste. Moni Della a également souligné que cette candidature est portée par les peuples de la RDC, du Congo-Brazza et de France. Cet aspect est, selon lui, l'une des nouveautés de cette démarche, qui part de la base, du peuple, conformément aux principes de la démocratie et de la « Francophonie des peuples ». Alors qu'une autre innovation constituerait en la création au sein de cette organisation, d'un Conseil consultatif du peuple.

Dans cette correspondance, Moni Della exhorte les présidents des pays membres de l'organisation dont principalement Joseph Kabila, Sassou Nguesso et François Hollande, à s'impliquer pour soutenir

cette démarche et cette proposition de candidature. « Ce sera justice », a-t-il insisté.

Dans les perspectives, il est prévu la création d'un comité de soutien à cette candidature. Cette organisation aura des bases à Kinshasa, à Brazzaville et à Paris. Dans cette optique, une délégation se rendra, dans les tout prochains jours, à Dakar en vue de faire le lobbying. Pour Moïse Moni Della, qui est l'ancien président de la commission des Fac chargée du quatorzième sommet de la Francophonie, c'est l'expérience acquise de la lutte pour l'avènement de la démocratie et de l'Etat des droits en Afrique ainsi que celle acquise dans la gestion de la chose publique ainsi que les réflexions faites avant, pendant et après sur l'organisation du sommet de la Francophonie qui ont permis de proposer le concept de la « Francophonie de conscience ». Les mêmes démarches ajoutées à d'autres ont également permis de porter la candidature de cet homme politique et de culture du Congo-Brazza dont le profil et la vie correspondraient à l'image voulue pour diriger cette organisation.

Lucien Dianzenza

BANQUE MONDIALE

Un nouveau financement en faveur de la RDC

Le don de 79 millions de dollars américains est destiné aux communautés pauvres et vulnérables vivant à l'est du pays.

Le nouveau financement de la Banque mondiale approuvé par le conseil des administrateurs est aussi destiné à reconstruire les infrastructures et améliorer les moyens de subsistance dans la partie est de la RDC, laquelle partie est exposée aux conflits, annonce un communiqué de la Banque mondiale à Kinshasa. « L'est de la RDC abrite des populations qui sont parmi les plus vulnérables du monde. Les habitants ont souffert de conflits interminables qui ont anéanti leurs moyens de subsistance, endommagé les infrastructures, paralysé les services publics et détruit le tissu social », a déclaré Eustache Ouayoro, directeur des opérations de la Banque mondiale pour la RDC. « Leur relèvement pose un défi urgent et nous y avons répondu avec la rapidité qui s'imposait dans le cadre de notre mission de mettre fin à l'extrême pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée. Je pense que nous devrions obtenir des résultats d'ici le mois d'avril de cette année », a-t-il ajouté.

Dans ce communiqué, il ressort que le projet de la stabilisation de l'est de la RDC sera financé par un don (IDA) d'un montant de 79 millions de dollars, qui seront consacrés au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et à la Province Orientale, trois provinces de l'est de la RDC particulièrement touchées par la guerre. Cette aide vise notamment à soutenir les régions isolées dans lesquelles des groupes armés recrutent fréquemment des jeunes et d'aider les communautés à se relever après trois décennies de conflits meurtriers.

Ce financement, souligne la Banque mondiale, fournira à la population des emplois à court termes, principalement par le biais de la remise en état des routes rurales, qui exige une main-d'œuvre importante. Aussi facilitera-t-il la mise en œuvre des projets qui contribueront également à l'amélioration des moyens de subsistance en soutenant les chaînes de valeur agricole et en accroissant les bénéfices réalisés par les petits exploitants.

Pour rappel, ce nouveau don, qui vient s'ajouter au financement d'un milliard de dollars accordé par la Banque mondiale en mai 2013 pour soutenir la paix et la stabilité dans la région des Grands lacs, s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'aide de la Banque mondiale pour la RDC axée sur la réduction de la fragilité dans le pays, laquelle stratégie couvre la période 2013-2016.

Gypsie Oïssa Tambwe

TRACASSERIES ET TAXES IRRÉGULIÈRES

Le Raneeco exige la démission de Kimbuta

Le Rassemblement national pour l'épanouissement des entreprises congolaises (Raneeco) s'est prononcé, le 1er mars, en la salle Mongita dans la commune de Kinshasa, sur sa position à propos des multiples tracasseries dont sont l'objet des commerçants à Kinshasa.

Le président du Raneeco, Guy André Tshimanga Lutumba, a exigé la démission du gouverneur de la ville de Kinshasa, André Kimbuta, pour son mutisme sur cette situation très préjudiciable pour les commerçants de Kinshasa. « Le Raneeco invite les bourgmestres des communes, administrateurs et autres agents administratifs des marchés au respect strict des textes légaux, et convie le gouverneur de la ville, apparu dans la danse par ces actes aux antipodes de la philosophie de l'Etat de droit qui prône le respect de la légalité, à demander pardon publiquement au chef de l'Etat parce qu'il combat sa politique de faire de la RDC une oasis de progrès social, avant de démissionner sans atermoiement », a-t-il déclaré au cours de cette rencontre à laquelle était conviée la presse.

Ce syndicat fustige la pléthore des taxes. « Depuis 2007 jusqu'à ce jour, certains chefs des quartiers notamment des communes de Bandabungwa et Limete font payer la taxe journalière d'étalage à des étalagistes de la cité alors qu'elle ne concerne que les vendeurs des marchés officiels. Les vendeurs ambulants dispensés de cette charge se laissent aller à l'arbitraire des percepteurs de la quasi-totalité des marchés », rappelle Guy André Tshimanga.

Et Le président du Raneeco de continuer : « Pareillement, certains adminis-

trateurs des marchés avaient créé une taxe sur immatriculation des étalages, payée contre remise d'une plaque en métal portant un numéro d'ordre. Aussi la confiscation des étalages des uns, la réduction des étalages des autres en marge de l'arrêté n°SC0007/BGV/MIN/PSD/2011 du 11 janvier 2011 fixant la dimension des tables d'étalage dans des marchés de la ville de Kinshasa sont des surprises régulières céans à côté des prélèvements irréguliers, notamment la taxe de salubrité, la taxe de vitrine, la taxe d'économie, la taxe sur location des chaises au marché, la taxe sur tresses des cheveux, la taxe sur machine ya mwamba (pate d'arrachide), la taxe de Salongo, la taxe Mbabula ou taxe moto, la taxe d'assainissement, la taxe d'hygiène, la taxe de sécurité, la taxe de la soudure des bijoux, etc., constituant des preuves irréfutables des quelques unes de ces tracasseries contre lesquelles nous nous lamentons et continuons à nous lamenter à ce jour ».

Guy André Tshimanga a également stigmatisé d'autres tracasseries comme le déguerpissement illégal des commerçants au Beach Ngobila en août 2010, la taxe irrégulière de « mécanisme de participation aux travaux de la salubrité » prise par les ministres provinciaux des Finances, Economie, Commerce et IP-MEA et de l'Éducation, Environnement, Communication et Genre, en outrepassant leurs compétences; le président du Raneeco a critiqué aussi la taxe professionnelle qui a refait surface en RDC alors que l'ancien président français Nicolas Sarkozy la qualifiait d'impôt imbécile en France.

Dans sa quête d'assurer une couverture syndicale idoine aux commerçants victimes de ces tracasseries, le Raneeco exige que les dispositions constitutionnelles selon lesquelles « la loi fixe les règles concernant l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des impositions de toute nature », ainsi que toute les conditions légales relatives à l'impression, à la délivrance, à la périodicité, au fond et à la forme des patentes ; que dorénavant, dans tous les marchés de la ville, sans distinction d'urbains et municipaux, hormis la patente, qu'il ne sont exigibles auprès des étalagistes qu'une seule taxe journalière d'étalage au taux uniforme de 200 FC/mètre carré; que toutes les taxes maffieuses dont la taxe de salubrité, la taxe d'économie, taxe de vitrine, etc. disparaissent illico; que tout prélèvement effectué par un agent administratif sur un commerçant dans des ports ou Beach, dans des boutiques ou sur des étalages de la cité et dans tous les marchés se fasse contre une quittance dûment signée et scellée par l'administration ; que toute les activités d'assainissement des marchés se fassent par les agents chargés par l'administration pendant ou en dehors des heures d'activités commerciales sans les interrompre; que les multiples tracasseries infligées aux motards communément appelés Wewa puissent cesser en bloc; que les militaires et policiers non affectés aux marchés n'y opèrent plus et que ceux qui y affectés bénéficient d'une prime d'encouragement retribué par les bourgmestres aux marchés communaux et administrateurs des marchés aux marchés urbains.

Martin Enyimo

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Avis à manifestation d'intérêts pour le recrutement d'une firme (consortium) capable de financer, d'assurer la mise en œuvre, la gestion et l'exploitation du projet de modernisation de la Route nationale Kasomeno-Kasenga-Chalwe (91 km), de l'aménagement de l'Aérodrome de Kasenga et sa voie d'accès (5 km) ainsi que la construction du Pont Haubané (350 m) sur la rivière Luapula, dans la province du Katanga, dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP).

N°Avis : AMI/ACGT/DG/CGPMP/PPP/001/2014

Date de l'avis : 03 mars 2014

1. Dans le cadre de la mise en œuvre des projets d'infrastructure contenus dans le programme de la révolution de la modernité de la RDC, initié par le Chef de l'Etat, l'Agence congolaise des Grands Travaux (ACGT), en sa qualité de Maitre d'ouvrage délégué du Ministère de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme, Habitat, Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction de la RDC, compte piloter la mise en œuvre, dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP), du projet sus-cité.

2. Les objectifs de ce partenariat sont :

- Mobilisation des fonds nécessaires au financement du projet ;
- Mise en œuvre des travaux de modernisation de la route nationale Kasomeno-Kasenga-Chalwe (91 km), d'Aménagement de l'Aérodrome de Kasenga et sa voie d'accès (5 km) ainsi que de construction d'un Pont haubané (350 m) sur la rivière Luapula dans la province du Katanga, durant une période ne dépassant pas trois (3) ans ;
- Gestion, exploitation et entretien des ouvrages construits durant une période ne dépassant pas quinze (15) ans pour le recouvrement de l'investissement consenti.

3. L'Agence Congolaise des Grands Travaux invite ainsi les firmes (consortiums) congolaises et étrangères intéressées à fournir des informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter avec satisfaction les prestations attendues dans les conditions semblables.

Il est requis des candidats :

- Une bonne expérience en matière de développement de projets
- Une expertise technique avérée dans l'exécution de contrats analogues : qualifications nécessaires parmi son personnel ou son réseau d'experts ;

Les firmes intéressées doivent fournir des brochures de contrats, références et toutes informations utiles concernant :

- Constitution et organisation de la firme (consortium) ;
- Identité, statuts, adresses et registre de commerce de chaque membre de consortium ;
- Capacité technique dans la construction et la gestion des routes, ponts et autres infrastructures publiques ;
- Capacité financière et compétences dans la mobilisation des fonds ;
- Toutes autres informations jugées utiles.

4. Les études (socio-économiques et financières, techniques détaillées et socio environnementales) réalisées par l'Agence Congolaise des Grands travaux attestent de la rentabilité dudit projet. Ces études sont disponibles et seront accessibles aux candidats qui seront sélectionnés.

5. Les manifestations d'intérêts, rédigées en langue française, doivent parvenir par courrier traditionnel sous plis fermé contre récépissé, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **18 mars 2014 à 12 h 00 précises, heures de Kinshasa** et porter clairement la mention :

« AMI/ACGT/CGPMP/PPP/001/2014 – Recrutement firme (entreprise ou consortium) pour financement et mise en œuvre du projet de modernisation de la Route Nationale Kasomeno-Kasenga-Chalwe (91 km), l'aménagement de l'Aérodrome de Kasenga et sa voie d'accès (5 km) ainsi que la construction du Pont haubané (350 m) sur la rivière Luapula dans la province du Katanga, dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP).

6. Sur la base de réponses au présent appel à manifestation d'intérêt, il sera établi une liste restreinte des firmes (consortiums) qui recevront, une lettre accompagnée d'une demande de proposition les invitant à soumettre une offre technique et financière en vue de la sélection finale. La firme retenue sera invitée à négocier avec le Maitre d'ouvrage ou son représentant, les termes du contrat de partenariat pour le financement, la mise en œuvre, la gestion et l'exploitation dudit projet.

**Agence Congolaise des Grands Travaux
Local « ADMINISTRATIF »
1, avenue de l'OUA,
Commune de Ngaliema
Réf : Enceinte Procoki
E-mail : contact@acgt.cd
République démocratique du Congo**

**Charles Médard Ilunga Mwamba
Directeur général**

DIVISION 1

Sanga Balende bat DCMP à Mbuji-Mayi, Nika dompte Elima à Matadi

Rien ne va plus au Daring Club Motema Pembe (DCMP), en dépit du retour dans son staff technique du technicien franco-serbe Lazar Milosevic. En fait, ce dernier a assisté à la deuxième défaite de suite des Immaculés, le 2 mars au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, face à Sa Majesté Sanga Balende. C'était à l'occasion de la 11e journée du groupe B du championnat national de football - Division 1 -.

Après la défaite face à V.Club (par forfait), DCMP a cette fois-ci subi la loi des Anges et Saints du Kasai Oriental par zéro but à un. C'est le défenseur central du DCMP, Luyindama Nenkadio, alias Limbombe, qui a marqué contre son camp à la 48e minute de jeu. Les Immaculés n'ont engrangé que douze points depuis le coup d'envoi de la 19e édition du championnat national de football, ayant enregistré six défaites. Et cette déconfiture de ce club populaire de Kinshasa à Mbuji-Mayi l'éloigne encore plus des play-offs de la Division 1.

Dans d'autres rencontres de la 11e journée de ce groupe B, l'on note la victoire de Lubumbashi Sport sur



DCMP contre Sanga Balende à Kinshasa

SC Rojolu de Kinshasa, par trois buts à un, au stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi. Il y a également le succès de Shark XI FC face à OC Muungano de Bukavu, le 3 mars au stade Tata-Raphaël de la Kethule de Ryhove, par la marque d'un but à zéro, en match en retard de la 8e journée. C'est Junior Olemi qui a inscrit l'unique but de la partie à

la 47e minute.

Dans ce groupe B donc, Sanga Balende est premier avec vingt-six points, huit victoires en onze matchs livrés. Les Anges et Saints devançant V.Club de Kinshasa qui a vingt-quatre points, mais avec deux matchs en retard suite aux matchs de la Ligue des champions d'Afrique. Lubumbashi Sport occupe la troisième place avec vingt points

en onze matchs, suivi de Shark XI FC (quatre points). DCMP se retrouve donc à la 5e place avec douze points seulement, bien loin de ses espérances de se qualifier pour les play-offs. Muungano (huit points) est sixième devant Rojolu (sept points en dix sorties). Et Tshinkunku est bon dernier du groupe B.

Dans le groupe A, l'on souligne la retentissante victoire de l'AS Nika de Kisangani le 1er mars au terrain du Camp Redjaf à Matadi

face à l'équipe locale du TC Elima par quatre buts à un. Cette précieuse victoire propulse Nika à la deuxième place du classement avec désormais dix-sept points en dix matchs joués. Elima dégringole à la 6e place avec dix points. Le match entre FC MK et AS Nika, prévu pour le 4 mars au stade Tata-Raphaël, signale la Ligue nationale de football (Lina-

foot), a été renvoyé à une date ultérieure, car le club kinois devrait quitter Kinshasa ce même mardi pour Le Caire en vue d'être reçu par Ismaily, le 9 mars, en match retour des seizièmes de finale de la 11e Coupe de la confédération. La Linafoot a cependant confirmé quelques matchs de la 12e journée : DCMP face à Shark XI ce 6 mars à Kinshasa, Dauphins Noirs contre TC Elima, le même 6 mars à Goma et Sanga Balende opposé à Rojolu, le 7 mars à Mbuji-Mayi.

Mazembe trône dans ce groupe A avec vingt-sept points en onze sorties, et déjà qualifié pour les play-offs. Notons que les deux premiers clubs de deux groupes s'affrontent en play-offs; et les deux vainqueurs disputeront la finale des play-offs pour déterminer le champion du Congo de la saison 2013-2014. Naturellement, les deux finalistes seront d'office qualifiés pour la Ligue des champions d'Afrique. Cependant, le vainqueur du match entre les deux perdants des play-offs se qualifiera pour la Coupe de la Confédération de la CAF, ainsi que le vainqueur de la Coupe du Congo de football.

Martin Enyimo

ÉLECTIONS

Les évêques catholiques opposés au scrutin indirect

Pour la Cénco, cette option de l'organisation des élections accroît le risque de manipulation et de corruption.

La Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) s'est dite opposée à l'organisation des élections provinciales, municipales, urbaines et locales au suffrage indirect. Dans la déclaration du 3 mars, les évêques catholiques ont noté que l'organisation des élections au suffrage indirect accroît le risque de manipulation et de corruption.

La Cénco a ainsi rejeté la proposition du président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Abbé Malu Malu, contenue dans la feuille de route électorale. « Les évêques disent que l'option ou l'hypothèse des élections au niveau provincial ou même au niveau municipal, urbain ou local au suffrage indirect n'est pas de nature à consolider notre démocratie », a expliqué le secrétaire général de la Cénco, abbé Léonard Santedi.

Les évêques précisent, en effet, dans leur communiqué que l'organisation au suffrage direct des élections aux niveaux municipal, urbain et local facilitera la consolidation de la démocratie mais aussi permettra à la population, souverain primaire, d'exercer son droit reconnu par la Constitution. Terminer le cycle électoral 2011 La Cénco demande, dans le même document, à la Céni d'en finir avec le cycle électoral enclenché en 2011 avant de débiter un nou-



Vérifications des bulletins électoraux

veau processus. Les évêques ont également suggéré que les élections provinciales soient organisées au premier trimestre 2015. On rappelle que dans sa feuille de route sur la poursuite du processus électoral présentée fin janvier, le président de la Céni a proposé deux hypothèses. Il s'agit d'organiser d'abord les élections municipales et locales au suffrage direct avant de poursuivre avec des élections au suffrage indirect des députés provinciaux, sénateurs, bourgmestres, gouverneurs, maires et conseillers urbains. Selon cette supposition, c'est après cette étape que la Céni pourra organiser des élections au suffrage universel direct des députés nationaux et du président de la République en 2016.

Dans la seconde hypothèse, le président de la Céni avait souhaité organiser d'abord des élections au suffrage universel direct des députés provinciaux, nationaux et du président de la République en 2016. Alors que les élections au suffrage indirect des sénateurs, gouverneurs et vice-gouverneurs devraient être organisés en 2017. Cette dernière proposition de l'abbé Apollinaire Muholongu Malu-Malu devrait s'appuyer sur une indispensable révision de quelques articles de la Constitution pour mettre en pratique cette hypothèse. Il a notamment été visé trois articles dont un concerne le scrutin des sénateurs et deux autres, les institutions provinciales.

Lucien Dianzenza

EXPOSITION « NOTRE CONGO/ONZE KONGO »

La propagande coloniale belge dévoilée

L'évènement va se dérouler du 5 mars au 14 mars au Bureau d'information du Parlement européen.

L'exposition, organisée par l'ONG « Coopération Éducation Culture », procède à l'examen critique de la propagande coloniale belge au Congo en s'appuyant sur un large matériel visuel et audiovisuel. L'activité est soutenue par les députés européens Philippe Lamberts, Bart Staes et Jean-Jacob Bicep, membres du groupe des Verts au Parlement européen. « Mais au-delà de la déconstruction des stéréotypes générés par la machine coloniale, elle est d'une actualité brûlante, tant elle invite à la réflexion sur la stigmatisation de l'autre et de sa différence, véhiculée notamment par des discours que l'on croyait définitivement disparus en Europe », indique sur sa page Facebook le député Philippe Lamberts.

L'exposition « Notre Congo/Onze Kongo », la propagande coloniale dévoilée, indiquent les organisateurs, revisite près d'un siècle d'histoire de la propagande coloniale à travers la présentation du matériel iconographique produit par le système colonial (affiches, livres et revues, gravures, publicités, timbres-postes, cartes postales, BD, images pieuses, photos de presse, etc.). « L'exposition nous permet de comprendre comment cette imagerie de propagande a autrefois fonctionné afin de justifier l'entreprise coloniale, et en quoi la redondance et la répétition

monotone des slogans sont à la source d'un inconscient collectif lié à la colonisation, dont les répercussions se font sentir jusqu'à nos jours », font savoir les organisateurs.

Regards croisés RDC-Belgique

L'exposition, prévue pour le 5 mars, sera suivie d'une conférence sur le thème « Propagandes coloniales : Regards croisés entre Belgique et Congo ». La conférence sera animée par le Pr Elikia M'Bokolo, président du comité scientifique de l'histoire générale de l'Afrique (Unesco), directeur d'étude à EHESS à Paris, professeur d'histoire à Kinshasa et animateur de l'émission « Mémoire d'un continent » sur RFI.

« Coopération Éducation Culture » est une ONG belge créée en juillet 1978. Celle-ci estime que la Culture est la base de l'identité et de la confiance en soi indispensable à la compréhension mutuelle. Pour ce faire, souligne-t-elle, une meilleure connaissance de la culture de l'autre est une condition nécessaire à toute forme de dialogue. « La prise en compte de la dimension culturelle dans toute démarche de développement, tant au Nord qu'au Sud, est un prérequis dans la lutte contre le racisme, l'eurocentrisme, les stéréotypes et les préjugés, que ce soit des européens envers les pays et les populations du Sud ou inversement des Africains vis-à-vis de l'Europe et des Européens », soutient l'ONG sur sa page Facebook.

Patrick Kianimi

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

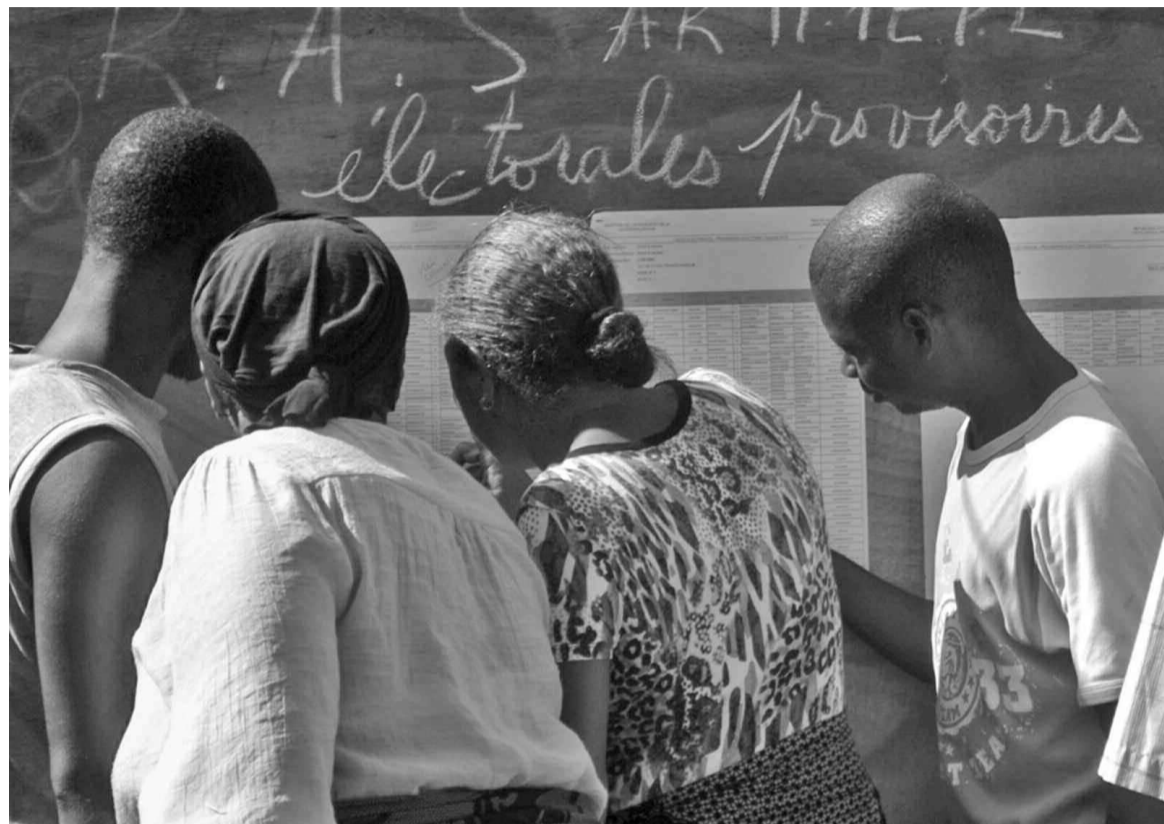
Les listes disponibles à Lumumba et à Mvou-Mvou

Les maires des ces deux arrondissements, Pierre Albert Victor Bayonne (Lumumba) et Prosper Bouity (Mvou-Mvou) ont respectivement lancé la campagne d'affichage des listes provisoires du Recensement administrative spécial (RAS)

Dans le premier arrondissement, cette opération, qui s'étendra sur une semaine, permet aux 51.943 potentiels électeurs du premier arrondissement officiellement recensé de s'assurer de l'enregistrement de leur nom sur les listes affichées dans les différents blocs de Lumumba.

« Nous sommes dans une phase très importante. Les potentiels électeurs doivent consulter les listes pour s'assurer que leurs noms y figurent. Ceux qui ne verront pas leur noms, auront la possibilité de faire les réclamations nécessaires pour que nous puissions apporter des correctifs sur tout cela et qu'en définitif, nous ayons des listes fiables comme tout le monde le souhaite », a indiqué Pierre Albert Victor Bayonne, accompagné des membres de son cabinet et des différentes composantes de la commission locale du recensement administratif.

Pierre Albert Victor Bayonne a



Les citoyens du premier arrondissement cherchent leurs noms sur les listes affichées. "crédit photo adiac"

lancé un appel à tous les citoyens de son arrondissement pour qu'ils consultent les listes dans les blocs, munis de leur récépissé. «Ceux qui ne connaissent pas leur bloc doivent aller se renseigner auprès des chefs de quartier », a ajouté le maire.

« J'ai retrouvé mon nom sur la liste. Il est très bien écrit et je n'ai pas de réclamation à faire. Il y a également les noms des membres de ma famille, des voisins et certaines personnes du quartier que je connais. Je n'attends que ma carte d'électeur qui me permettra

d'accomplir mon devoir civique », s'est réjoui Mebot Mekora, habitant du quartier 102, alors qu'à côté une femme d'une cinquantaine d'années n'a pas retrouvé son nom. « Je ne connais pas mon bloc voilà pourquoi je suis venu vérifier

mon nom ici », a-t-elle expliqué. À Mvou-Mvou, Prosper Bouity a interpellé la population de sa circonscription administrative de consulter rapidement ces listes. «Ce n'est qu'après la collecte et la prise en compte des réclamations que nous pourrions certifier les listes électorales définitives, mais également établir des cartes électorales. »

Au total, pour ce deuxième arrondissement de la ville, 23.499 personnes, soit un pourcentage de plus de 80% de la population, se sont inscrites.

Après le contrôle de conformité, ces listes électorales provisoires sont soumises à l'approbation des populations pour vérifier si leur nom est bien transcrit ou non. Après cette vérification de liste, suivra une phase de réclamation. Cette phase ne concerne que les personnes recensées par la Coloras et va durer une semaine.

En rappel, ce n'est qu'après la collecte des réclamations que la Coloras pourra certifier des listes électorales définitives. C'est pourquoi, lors de cette descente,

Charlem Léa Legnoki et Prosper Mabonzo

SANTÉ PUBLIQUE

Les autorités font le point de l'épidémie de rage

Une séance de travail dirigée par le Pr Alexis Elira Dokékias, directeur général de la Santé, a été organisée le 3 mars à Pointe-Noire avec les membres du comité interdépartemental de riposte contre l'épidémie de rage, pour faire le point après la déclaration d'épidémie en août dernier.

Quand l'épidémie a été déclarée en août 2013, près de 400 cas de morsures de chiens furent enregistrés, débouchant sur une dizaine de décès à la fin décembre. Ces statistiques effarantes fournies par le secteur opérationnel des grandes endémies, qui prend en charge les personnes mordues par les chiens enrégés, sont la résultante de moyens de riposte très faibles et quasi inexistantes à l'époque. Quelques mois plus tard, avec la constitution de la cellule de riposte, des moyens plus ou moins conséquents ont été affectés à cette unité pour faire face à l'épidémie. La sensibilisation a été accélérée dans les quar-

tiers, l'opération de capture des chiens errants a été lancée mais surtout, le centre anti-rabique situé dans l'enceinte du centre d'hygiène publique, a été ouvert. Aujourd'hui, tout le monde se satisfait du net recul de l'épidémie de la rage tout en restant vigilant pour éviter toute morsure de chiens. Le professeur Alexis Elira Dokékias, directeur général de la Santé, a salué la collaboration des acteurs engagés dans cette lutte comme les directions départementales de la santé de Pointe-Noire et du Kouilou, de l'élevage, de la santé animale, de la sécurité civile, du service d'hygiène. Il s'est ensuite félicité qu'à ce jour, près de 940 doses de vaccins contre la rage destinés aux chiens soient disponibles dans le département Pointe-Noire du Kouilou. À cela s'ajoute, la prise en charge effective des personnes mordues pour la plupart par des chiens errants. Quant aux vaccins des personnes, ils ne seront disponibles que dans quelques

jours, a-t-il ajouté. Pour Jean Ikola Koumou, directeur de la Santé animale, il est temps de renforcer ce plan de riposte pour améliorer les résultats. « Aujourd'hui, nous sommes venus pour révisiter le plan qui existe et le faire coïncider avec les moyens disponibles afin de pouvoir faire ce qui naguère se faisait ici à Pointe-Noire, c'est-à-dire la vaccination régulière des chiens. Le centre anti-rabique a à nouveau rouvert ses portes. La vaccination en masse des chiens s'est accrue. Aux populations encore hésitantes d'amener leurs animaux de proximité afin qu'ils soient vaccinés », a-t-il insisté. Le directeur de la Santé animale a annoncé l'organisation vers la fin du mois en cours, d'une session de formation sous l'égide de la FAO et de l'association mondiale de protection des animaux qui va regrouper les agents de l'élevage, de la santé et de la protection civile. Ces agents seront formés à la contention et à la capture des chiens afin que ce travail se fasse de façon plus aisée, en évitant les accidents éventuels.

Signalons qu'en cas de morsure de chien, il est recommandé à la victime de bien laver la partie touchée avec du savon et de l'eau propre en abondance pendant plusieurs minutes, puis mettre de l'alcool ou de la Bétadine. La victime doit ensuite être conduite rapidement au secteur opérationnel des grandes endémies. Si possible, le chien mordeur doit être conduit à la direction départementale de l'élevage qui se chargera de déterminer son état clinique.



Les chiens prêts à être vaccinés Crédit phot"Adiac"

Hervé Brice Mampouya

ÉDUCATION

Les élèves de Diosso sensibilisés à leur langue maternelle

La Journée internationale de la langue maternelle a lieu chaque année le 21 février. Dans le Kouilou, elle s'est tenue le 1er mars dans le village de Diosso. Profitant de cet instant, Alphonse Kala, directeur départemental du livre et de la lecture publique dans ce département, a incité les élèves à parler davantage leur langue maternelle.

À l'occasion de cette Journée dédiée à la langue maternelle, la direction départementale du livre et de la lecture publique du Kouilou, s'est associée avec la Jeune chambre internationale et la bibliothèque Tchiamas 2 de Diosso, pour proposer des activités aux élèves de Diosso autour du thème « Les langues locales pour la citoyenneté mondiale : zoom sur la science ».

Parmi ces activités, on peut notamment citer l'apprentissage à la citoyenneté, une exposition de livres écrits en langues congolaises, dont les auteurs sont du terroir, et le récit de contes en langue Vili. Le premier conte « Nkangulu » (en français : un passant ne pleure pas un mort) a été lu par Marie Antoine Luémbé ; et le second « Bi salu bi tsiéti » (en français : les petits métiers) par Précieux Kibinda, un jeune de 12 ans. À travers cette activité, les enfants ont pu découvrir quelques réalités ancestrales.

Dans son allocution, Chardin Kala a précisé que les langues maternelles constituent des armes puissantes pour préserver une culture. « Il est important de préserver sa langue maternelle, surtout lorsqu'on sait que plusieurs langues ont fini par disparaître dans le monde », a-t-il précisé.

Pour Ernest Malonga, président de la Jeune chambre internationale, « la disparition de la langue maternelle est une perte pour la civilisation d'un peuple ». En effet, estime-t-il, « cette disparition est le fait des parents qui n'apprennent pas aux enfants leur langue maternelle ».

Rappelons que la Journée internationale de la langue maternelle a été proclamée par la Conférence générale de l'Unesco en 1999 pour promouvoir les quelques 7.000 langues de la planète. Elle constitue une opportunité de mobilisation efficace en faveur de la diversité linguistique et du multilinguisme.

P.M.

PÊCHE

Les armateurs hors-la-loi seront sanctionnés

Au cours d'une séance de travail à Pointe-Noire, Bernard Tchibambelela, ministre de la Pêche et de l'aquaculture, et Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la Marine marchande, ont demandé aux armateurs et pêcheurs évoluant dans les eaux maritimes congolaises d'arrêter de violer la zone réservée à la pêche artisanale.



Vue de la zone réservée à la pêche artisanale. Crédit photo "Adiac"

C'est en application de la loi n° 2-2000 du 1er février 2000 portant sur l'organisation de la pêche maritime en République du Congo et d'autres dispositions réglementaires portant interdiction aux navires de pêche et autres embarcations de faire des incursions dans la zone de navigation réservée à la pêche artisanale et à l'aquaculture, que les deux membres du gouvernement ont pris cette décision pour mettre fin à la menace pesante sur de nombreuses espèces aquatiques.

« Nous constatons que les embarcations destinées à pêcher en haute mer font incursion dans la zone ré-

servée à la pêche artisanale en violation des textes en vigueur en République du Congo. Il s'agit là d'embarcations portées alors que cette zone est réservée aux embarcations non portées. En concertation avec le ministre délégué chargé de la Marine marchande, nous avons décidé d'instruire la marine marchande et la pêche d'appréhender à partir de maintenant toutes ces embarcations qui s'aventureront dans la zone interdite », a indiqué Bernard Tchibambelela. Et Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou d'ajouter : « À partir d'aujourd'hui, l'on ne doit plus construire des navires de

moins de 14 mètres parce qu'avec ces navires, et pour déjouer tout contrôle, les armateurs les équipent de moteurs de plus de 250 Cv que les unités de sécurité maritime ne peuvent attraper. »

Ces mesures visent entre autres la pérennisation de l'activité de la pêche maritime, l'aménagement de la ressource bio aquatique avec, au final, la gestion rationnelle et responsable des ressources bio aquatiques en général et la valorisation du poisson, des produits de pêche et d'aquaculture ainsi que les dérivés, en particulier.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL/NGOYO

Pamphile Pépin Ndebokolo reconduit à la tête de Metal 10

L'assemblée générale tenue le 2 mars à l'école primaire Ernest-Bayonne de Tchivoundou dans le 6^e arrondissement Ngoyo a permis aux membres et sympathisants de l'équipe de football Metal 10 de Ngoyo de reconduire Pamphile Pépin Ndebokolo.

Métal 10 va évoluer cette année en première division du championnat départemental de football du Kouilou. La réunion a été dirigée par Nsakala Nsakala, secrétaire général de la ligue départementale du football du Kouilou, qui avait à ses côtés, son adjoint Jean Claude Tchitembo.

En félicitant les promus, Nsakala Nsakala a déclaré : « Une équipe de football est une association qui vit grâce à l'effort de ses membres. Une équipe de football est l'affaire de tout le monde. Son auréole peut développer un quartier, une communauté et une ville. Le football de nos jours a des exigences parmi lesquelles, la formation des joueurs. »

Face aux joueurs, il a insisté sur la discipline en leur demandant de ne pas imiter la pratique qui prend aujourd'hui cours à Pointe-Noire avec les jeunes joueurs qui se livrent au sport de loisirs dit Ewawa, chaque dimanche, en s'adonnant aux boissons alcoolisées après les matchs. « Le football Ewawa est réservé à ceux qui ont fait leur temps au football, aux personnes âgées pour lesquelles le sport de dimanche n'est qu'un loisir. Pour les jeunes qui ont leur carrière devant eux, cela est inadmissible car il détruit le jeune avant même qu'il ait fait ses preuves », s'est exprimé Nsakala Nsakala Jean-Claude Tchitembo a, de son côté, exhorté les dirigeants, joueurs et sympathisants à cultiver l'esprit

de partage et de cohésion car, a-t-il dit, le football est une école d'entraide sociale et de communion mutuelle qui va au-delà même de l'aspect sportif.

Pamphile Pépin Ndebokolo, le président élu, en remerciant les sympathisants pour la confiance faite à sa modeste personne, a déclaré quant à lui : « Nous avons plusieurs défis à relever avec Metal 10. Cela ne sera possible qu'avec l'apport de tout le monde. Le staff dirigeant et les joueurs doivent s'y mettre car notre objectif pour les trois prochaines saisons est le maintien, en visant les places d'honneur. Mais la quatrième année, nous devons évoluer en championnat national d'Élite 1. » Metal 10 ou le fer de diamètre 10, difficile à tordre, a été créé le 8 mai 1999 à Mpaka.

Après avoir longtemps évolué en division 1, l'équipe est reléguée en 2007 en division inférieure.

Une année-catastrophe qui va faire disparaître le club des tablettes de la ligue départementale. Cinq ans plus tard, grâce à la pugnacité de Pamphile Pépin Ndebokolo, il renait de ses cendres. Inscrit au Championnat départemental du Kouilou de Division 2 au cours de la saison 2013, ce coup d'essai se solde par un coup de maître. Au terme des 20 journées, Metal 10 est sacrée championnat de D2 avec un bilan qui suscite l'admiration : 20 matchs joués, 16 matchs gagnés, 2 nuls, 2 défaites, 44 points, 46 buts marqués, 15 encaissés. Cette année Metal 10 va évoluer en première division du championnat départemental de football du Kouilou.

H.B.M.

SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Une dizaine d'établissements de Lumumba qualifiés

Entamés le 26 février dans l'arrondissement 1, Lumumba, les jeux sectoriels de l'Office national des sports scolaires et universitaires (Onssu) se sont achevés le 1er mars à l'Institut technique Thomas-Sankara en présence de l'administrateur-maire, Pierre Albert Victor Bayonne.

Huit établissements primaires et secondaires de Lumumba sur une trentaine ont arraché leur qualification pour les jeux départementaux prévus en avril dans six épreuves sportives, à savoir : le football, le handball, le volley-ball, le basketball, le nzango moderne et l'athlétisme.

Au classement général, le lycée technique Poaty-Bernard est premier avec trois équipes en football, en handball et en basketball. Il est suivi de près par Saint-Pierre et les Dauphins qui ont chacun deux équipes de basketball.

En football, en finale des cadets, jouée peu avant la clôture de ces jeux sectoriels, le collège technique masculin 12-Août a battu le



Une vue des établissements lors du défilé de clôture (© Adiac).

CEG Kwamé-Kruma, 4 tirs au but à 1, après un score nul d'un but partout à l'issue du temps réglementaire.

À l'issue de ses jeux, l'inspectrice sectorielle des sports de Lumumba, Julienne Bayambidika, a exhorté les vainqueurs qui sont qualifiés pour les jeux départementaux à plus d'efforts pour

faire une bonne prestation lors des jeux départementaux. « Je félicite tous les heureux gagnants des jeux de l'ONSSU sectoriel de Lumumba édition 2014. Vous venez d'assurer votre qualification aux jeux départementaux qui auront lieu au mois d'avril. Vous n'avez plus le temps de vous reposer, mettez-vous dès à présent au travail

pour représenter honorablement notre arrondissement lors des jeux départementaux », a-elle dit, tout en félicitant les enseignants d'éducation pour le travail technique abattu.

Les meilleurs établissements ont reçu des trophées mis en jeux ; le trophée de fair-play a été remis à l'école privée Le Pis-Aller.

Résultats techniques

Football :

Minimes : collège technique et industriel

Cadets : collège technique masculin 12-Août

Juniors : lycée technique Poaty-Bernard

Handball :

Catégorie cadettes, collège d'enseignement féminin Tambou-Madeleine

Juniors dame : lycée technique commercial OCH

Juniors homme : lycée technique Poaty-Bernard

Basketball :

Benjamins et benjamines : Saint-Pierre ;

Minimes et cadets homme : Les Dauphins

Juniors homme : lycée technique Poaty-Bernard

Nzango moderne : 5-Février A

La commission technique a souligné par ailleurs que les résultats des épreuves d'athlétisme seront disponibles sous peu à l'inspection sectorielle de Lumumba.

Charlem Léa Legnoki

FOOTBALL

Le stade municipal de Pointe-Noire change de nom

Il devient le complexe sportif de Pointe-Noire. La nouvelle appellation du stade a été confirmée le 28 février par Auguste Etsala, directeur général des Sports, qui a procédé par la même occasion à l'intronisation des nouveaux responsables de l'arène sportive de la ville océane.

C'est en application du décret n° 2012-740 du 16 juillet 2013 fixant la catégorie et la gestion des équipements sportifs et du décret n° 2013-445 du 23 août 2013 portant création des équipements sportifs de catégorie A et B, que ces changements sont intervenus. Alexis Viaudo et Moukiama, respectivement ancien directeur et gestionnaire du stade, ont été remplacés par South Ondiala, directeur général du complexe sportif de Pointe-Noire, et Gaston Makosso, gestionnaire de ce complexe.

Les deux textes signés par le président de la République stipulent que désormais, toutes les installations sportives construites par l'État doivent revenir au ministère des Sports et

de l'Éducation physique. Seulement, la nomination des promus n'a pas été du goût des anciens responsables qui, pour manifester leur mécontentement et éviction, ont jugé bon de fermer les issues du stade, au grand dam de la délégation ministérielle contrainte de faire le pied de grue à l'entrée de l'arène pendant plusieurs minutes. Un comportement inadmissible, d'autant plus que les anciens dirigeants du stade savaient que la passation de consignes entre les responsables sortants et entrants devait avoir lieu en ces lieux.

C'est dans ce climat morose qu'ont été installés les nouveaux dirigeants du complexe sportif de Pointe-Noire, qui auront plusieurs défis à relever au regard de l'état défectueux dans lequel se trouve actuellement le stade. Un constat confirmé après la visite par la délégation des différents équipements et infrastructures (murs lézardés par endroit, toilettes défectueuses, grilles défoncées, peinture usée, tableau électronique non fonctionnel, etc.).



Le complexe sportif de Pointe-Noire crédit photo "Dr"

Anciennement appelé stade Mvoulaléa, le stade municipal de Pointe-Noire a été débaptisé ainsi en 2007 à la suite de sa réhabilitation, à la faveur de l'organisation au Congo de la 14^e Coupe d'Afrique des Nations junior.

D'une capacité de 13.594 places assises, le complexe sportif de

Pointe-Noire, avec sa structure en béton armé et métallique, ses quatre tribunes, ses quatre blocs sanitaires, ses quatre guérites disposées à chaque entrée du stade ainsi que ses nombreuses salles (vestiaires, anti dopage, soins, administration, technique, salle polyvalente) faisait office de bijou il y a quelques an-

nées. La négligence et le manque d'entretien l'ont transformé en un simple terrain de football en dépit de sa pelouse synthétique offerte à la Fédération congolaise de football (Fécofoot) par la Fédération internationale de football association (Fifa).

Hervé Brice Mampouya

POÉSIE

Les lauréats du concours Biso primés

La troisième édition du concours de poésie, organisée à l'endroit des agents de santé évoluant dans le département du Kouilou, a connu son épilogue. Chardin Kala, directeur départemental du livre et de la lecture publique dans ce département, a, la semaine dernière, primé les lauréats de ce fameux concours en leur remettant un petit présent afin de les encourager.

Après examen et délibération du jury, Wilson Yongo a reçu le premier prix ainsi que le prix spécial du jury pour l'ensemble de ses textes mis en compétition. Le deuxième prix est revenu à Charles Meka Kaya et le troisième prix à Martin Apoula. Enfin, Donatien Elobi, pour son texte « Destinée fille à papa », a reçu le prix d'encouragement. Ému d'avoir remporté le prix spécial du jury, Wilson Yongo a remercié la direction départementale du livre et de la lecture publique du Kouilou d'avoir organisé ce concours. « Nous avons un petit talent mais les textes finissent par pourrir dans nos tiroirs. Ce concours est une chance pour nous car il nous permet de revivifier ce qui est enfoui en nous, à savoir la poésie », a-t-il déclaré.

Au total, trente poèmes ont été examinés par le jury mis en place par la direction départementale du livre et de la lec-

ture publique du Kouilou. La sélection des poèmes s'est faite sur la base des critères ci-après : l'expressivité du texte, la maîtrise de la langue de création, l'esthétique et la musicalité des vers ainsi que l'originalité ou l'actualité du thème. Un coefficient de cinq points a été affecté à chacun de ces quatre critères.

Rappelons que le concours de poésie Biso, autrefois appelé Mokanda, est une initiative de Chardin Kala. Après sa nomination au poste de directeur départemental du livre et de la lecture publique dans le département du Kouilou en 2010, ce dernier s'est mis à réfléchir, notamment comment faire pour susciter le goût de la lecture auprès de la société. Chemin faisant, il prend l'initiative de créer ce concours de poésie, devenant ainsi, aux yeux de plusieurs observateurs, le booster des jeunes mais également des poètes en ombre. « La quatrième édition prévue pour cette année, sera organisée en milieu forestier », a promis Chardin Kala.

Cette activité a notamment connu la présence de Jean Charles Odonda, administrateur-maire de la communauté urbaine de Madingo-Kayes, et de Bernard Okéla, directeur départemental de la santé du Kouilou.

Prosper Mabonzo

FIMA

Les artistes combattent la vie chère

La ville de Pointe-Noire abrite depuis le samedi 1er mars, la deuxième édition du Festival international des musiques et des arts (Fima). Un festival populaire qui réunit les musiciens et artistes de plusieurs pays d'Afrique.



Dj Anti-virus pendant le spectacle d'ouverture du Fima

Le Fima a démarré samedi dernier au stade Tata Loboko, dans le troisième arrondissement, par un grand concert. Ce dernier était animé par le groupe Adjani, Dj Anti Virus - qui a ébloui les spectateurs avec sa chanson Tchiamfoué - Vision du ciel, La différence, Les serveurs (de Brazzaville) et par le comédien Papa Chabani. D'autres concerts géants sont

prévus pendant les cinq jours de ce festival. Plusieurs artistes de renommée internationale sont également attendus. Cette rencontre culturelle paraît l'occasion de concilier la transition du savoir et l'échange d'expériences entre artistes. Elle s'articulera sur le thème : « Les artistes combattent la vie chère ». Donnant l'ouverture du festival, Gaspard Massoukou, directeur

départemental de la concurrence et de la répression des fraudes, a profité de cet événement pour demander à la population ponténégrine de dénoncer les personnes qui ne respectent pas les prix homologués par le ministère du Commerce. Rappelons que le Fima a été créé par Médard Mbongo, directeur-manager de MB production.

P.M.

VIE DES CLUBS

Rémy Ayayos Ikounga: «Nous devons attendre le match retour avec beaucoup de concentration»

Le président de l'AC Léopards a indiqué que ses protégés, dont la maturité n'est plus à démontrer, livreront ce week-end le match retour à Luanda en Angola contre le Primeiro d'Agosto, dans le même esprit que le match aller.

Rémy Ayayos Ikounga l'a dévoilé le 2 mars à Dolisie, au cours d'un échange avec la presse. La page du 4-1 étant désormais tournée, Rémy Ayayos Ikounga a expliqué que son équipe livrera la deuxième manche de ces seizièmes-de-finale comme si elle a été tenue en échec à Dolisie par le Primeiro d'Agosto, considéré comme l'un des meilleurs du continent le plus dynamique. L'expérience vécue l'année dernière par son club contre Kano Pillars pour exhorter les joueurs et dirigeants de l'AC Léopards, est un argument de taille pour maintenir la concentration de ses protégés.

«Je veux rester sérieux. Je dis au coach et aux joueurs que nous-mêmes l'année dernière, nous étions battus à l'extérieur 4-1 mais on a pu renverser la vapeur. On n'est jamais à l'abri des surprises. Et pour éviter toute surprise désagréable, il faut oublier le match aller et aller à Luanda se comporter comme si nous étions à 0-0. Notre maturité devrait nous permettre de faire un match plus ou moins sérieux à Luanda qui pourrait nous permettre de nous qualifier», a commenté le président de l'AC Léopards.

En 2011 lors des seizièmes-de-finale de la Coupe africaine de la Confédération, les Fauves du Niari ont été débarqués de la compétition par leur actuel adversaire. L'équipe avait été incapable de re-



Rémy Ayayos Ikounga et ses joueurs concentrés avant le coup d'envoi de la première manche contre Primeiro (Photo ADIAC)

faire le retard de deux buts enregistrés au match aller à Luanda en ne s'imposant que sur un score d'un but à zéro. Le hasard du tirage a voulu que les deux équipes se retrouvent trois ans après à cette étape, mais sur une autre piste que la Ligue des champions. Le président des Léopards de Dolisie n'inscrit d'ailleurs pas la brillante victoire de son équipe sous le signe de la revanche. Car dit-il, «dans le monde du football, on rencontre plus ou moins les mêmes adversaires comme nous jouons dans la même catégorie et que nous avons presque le même niveau. Primeiro d'Agosto nous avait débarqués de la compéti-

tion africaine à savoir la C2 mais il faut dire que cette équipe d'AC Léopards n'avait pas aussi acquis la maturité qu'elle a aujourd'hui... mais je dois reconnaître à la lecture du match aller que l'AC Léopards a pu démontrer devant son public et à la face du public sportif africain, que le club a pris du galon comme on le dit de façon prosaïque. Il a pris du gabarit».

La fusion a payé au Rwanda, mais...

Cela fait bien longtemps que l'AC Léopards a inscrit quatre buts en compétition africaine. Il faut faire recours à son premier match de la Coupe d'Afrique en 2010 contre

Dragon pour se rendre compte de cette évidence. Le championnat congolais qui a repris ses droits, créant ainsi la bonne cohésion entre les joueurs qui revenaient du Championnat d'Afrique des nations et les nouvelles recrues de l'équipe, est l'un des éléments qui a contribué à l'amélioration de la qualité de jeu de l'AC Léopards. «Quand nous avons joué contre le club Rwanda, nous venions de faire la fusion entre deux groupes, les internationaux qui venaient du Chan et les nouvelles recrues qui ne connaissaient pas le club. Et donc les automatismes étaient à créer. Mais avec le temps ça ira encore

mieux parce qu'au fil des matchs, les joueurs arrivent à s'apprécier et à se connaître et il y a une meilleure intelligence entre eux.» Le patron des Fauves du Niari a par ailleurs salué la progression des nouvelles recrues de l'équipe. Les prestations du Camerounais Jean Patrick Abouma Nzana ne cessent de séduire. Ce latéral droit solide et sérieux dans sa défense, apporte depuis deux matchs de la Coupe d'Afrique sa touche dans la victoire de l'équipe. Mahamane Cissé qui avait inscrit le but de la qualification à Kigali, a été à l'origine du deuxième but des Léopards contre Primeiro. D'autres atteindront leur meilleur niveau au fil des matchs. «Les nouvelles recrues apportent les qualités qui ont fait que nous les recrutions. Il y a ceux qui n'ont pas encore donné ce que j'attends d'eux parce qu'ils n'ont pas encore eu le temps. Quand j'ai fait signé le jeune international gabonais Rogombé, j'étais très heureux. J'attends énormément de ce garçon qui est pétri de talent mais quand il est venu à l'AC Léopards, il y avait déjà un moment qu'il n'avait pas joué puisqu'il rentrait de France. Je sais qu'au fil des matchs et des entraînements, il reprendra son meilleur niveau et vous trouverez un Rogombé étincelant. Il y a des recrues qui s'intègrent bien comme le jeune Nkounkou Moïse qui est l'international congolais qui trouvera sa place. Je pense qu'il apportera son talent au niveau international», a commenté Rémy Ayayos Ikounga.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Al Ahli Tripoli remplace la sélection libyenne contre les Diables rouges

Le groupe des Diables rouges était presque au complet lundi soir après l'arrivée de Delvin Ndinga, dernier élément à rallier Tunis.

Le groupe congolais s'est mis au travail dès lundi soir, mais a appris une mauvaise nouvelle : les Chevaliers de la Méditerranée, vainqueurs du Chan 2014, font faux bond aux Diables rouges et sont remplacés par le club d'Al Ahly Tripoli.

À l'aube, Claude Le Roy avait été le premier à poser le pied à Tunis, avec Sébastien Migné et Alain Castagne, le nouvel ostéopathe du groupe. Le sélectionneur tenait à accueillir un par un les groupes de joueurs. Celui de Paris (Oniangué, Lépicié, Nganga, Litsingi, Linganzi, Mafoumbi), puis les Européens venus séparément (Doré, Mouithys, Malonga), les «voisins»

Moussilou et Ondama puis la délégation venue de Brazzaville (Mabiala, Binguila, Bakaki et Boukama Kaya). Et pour finir, donc, Delvin Ndinga, dans la soirée.

Les joueurs de Léopards qui sont arrivés hier à 21 heures ont manqué la première séance de l'ère Le Roy, qui s'est déroulé mardi après-midi. Lundi, le groupe a suivi une séance de « décrassage au sol », sous les ordres de Sébastien Migné. Quatre éléments (Binguila, Oniangué, Bakaki, Nganga) ont travaillé en piscine avec Alain Castagne, ostéopathe du Ghana lors du Mondial 2010. Notons d'ailleurs que le staff technique et médical s'est équipé de matériel de cryothérapie, une grande nouveauté dans l'histoire de la sélection congolaise. Devant ses joueurs, Claude Le Roy a eu ces mots, rapportés

par Emmanuel Kaba, chargé des médias: «C'est notre premier stage, notre première rencontre, c'est peut-être ici et maintenant que va se passer une petite révolution dans le football congolais. Si révolution il y a, c'est ensemble qu'on la fera. Pour ce premier stage, nous devons envoyer des signaux positifs.» Un discours fédérateur et positif que les joueurs devront concrétiser sur le terrain. S'ils sont probablement déçus de ne pas affronter la sélection libyenne, il faudra tout de même se mobiliser face au leader du championnat libyen. Une compétition qui a repris en septembre, après trois années d'arrêt dues à la révolution qui a entraîné la chute du régime de Mouammar Kadhafi.

Camille Delourme

JOURNÉE FIFA

Les équipes africaines en amicale ce 5 mars

Pour les matchs amicaux de la Fifa qui se disputeront le 5 mars, certaines équipes africaines joueront entre elles alors que d'autres ont choisi pour adversaires, les Européens et les Sud-Américains.

Le coup d'envoi des rencontres Fifa sera donné aujourd'hui. Les Diables rouges du Congo seront face aux Libyens. Le match se jouera en Tunisie. Alors que les Zambiens rencontreront les Ougandais. La Tanzanie jouera contre la Namibie. Les Lions de la Teranga au Sénégal en découdront avec les Aigles du Mali. Les Lions de l'Atlas du Maroc seront face aux Panthères du Gabon.

Tandis que le Botswana sera aux prises avec le Soudan du Sud qui va signer son entrée dans l'histoire du football. Puisque le pays a vu le jour le 9 juillet 2011 après le référendum organisé du 9 au 15 janvier, la même année, visant à faire sécession avec la République du Soudan. Celle-ci, en revanche, rencontrera le Kenya. Par ailleurs, le Mozambique jouera contre l'Angola alors que le Malawi affrontera le Zimbabwe. La Mauritanie, quant à elle, sera aux prises avec le Niger. Le Burundi se mesurera au Rwanda, et le Burkina-Faso au Comores.

Pour les autres rencontres des équipes africaines, les Lions indomptables du Cameroun seront face aux Portugais. Les Éléphants de la Côte d'Ivoire, quant à eux, joueront contre la Belgique alors que les Black Stars du Ghana se mesureront avec la Serbie Monténégro. Le Nigeria en découdra avec le Mexique, et les Bafanabafanas de l'Afrique du Sud avec les Brésiliens. Les Pharaons d'Égypte seront face à la Bosnie-Herzégovine. La Guinée jouera contre l'Iran alors que les Fenecs d'Algérie rencontreront la Slovaquie. La Tunisie jouera contre la Colombie et le Cap-Vert contre le Luxembourg.

Rominique Nerplat Makaya